

ONU
L'Algérie élue
à la vice
présidence
de la 3ème
commission
de l'AG

de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mercredi 07 Octobre 2020 / N° 976

Prix : 20 DA

Révision de la Constitution

La campagne référendaire démarré aujourd'hui



Constitution
de la République
Algérienne Démocratique
et Populaire

Covid -19

« La situation **épidémiologique**
du paludisme n'est pas très
grave et le traitement
est disponible »
rassure **Benbouzid**

Coronavirus:

129 nouveaux cas, 91 guérisons et
5 décès ces dernières 24 heures

Le complexe
sidérurgique d'Oran
"Tosyali":
Exportation de
3.000 tonnes de
fil à machine au
Sénégal

Air Algérie
Une compagnie
publique pour
prendre en
charge le
transport aérien
domestique

Épidémie
Le FMI débloque
de nouveaux
fonds pour 28
pays très
pauvres

Match amical Algérie-
Nigeria en Autriche
Les verts
à pied d'œuvre
à Klagenfurt

Industrie du ciment
Une nouvelle
solution de
contrôle et de
diagnostic de
l'alignement
des feurs

Pétrole:
Traitement
de 8.000
dossiers de
remboursement
des frais de
transport de
marchandises

Covid -19
Pr Bekkat
Berkani : «
L'Algérie
est à l'abri
d'une seconde
vague du
Coronavirus »

Elections :
Le corps
électoral évalué
à plus de 23,5
millions
d'électeurs

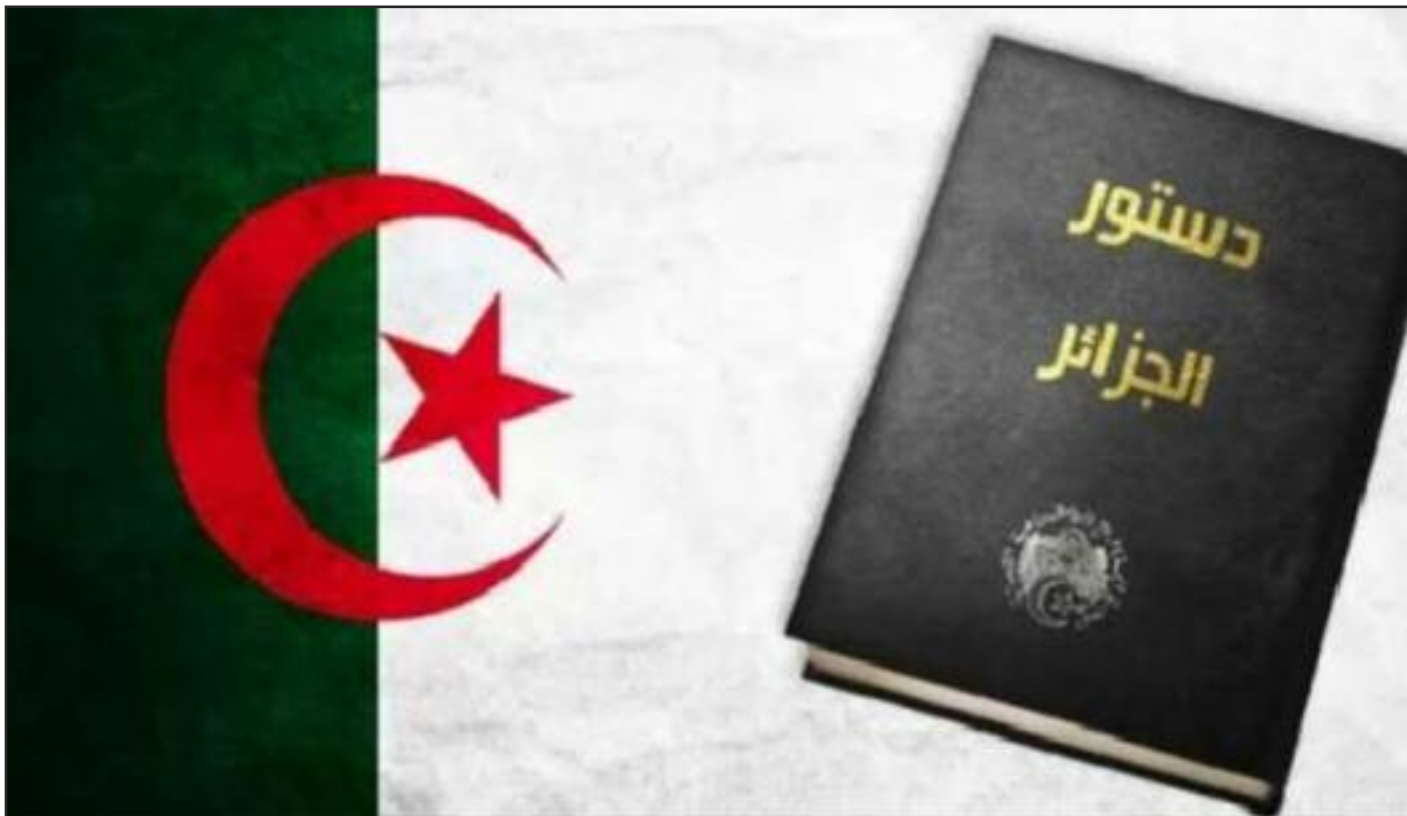
Révision de la Constitution

La campagne référendaire démarre aujourd'hui

Les partis politiques et les organisations de la société civile en campagne pour le référendum sur la révision de la Constitution, seront, à partir d'aujourd'hui, à l'épreuve du terrain à l'occasion du coup d'envoi de cette campagne pour une durée de 22 jours. Celle-ci sera notamment marquée par des actions de sensibilisation sur l'importance de cette consultation populaire, prévue le 1er novembre, et devant jeter les bases d'un "Etat moderne au service du citoyen". À cet effet, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a fixé les règles de la campagne référendaire, en application de la loi organique relative au régime électoral. Conformément à ces règles, la campagne sera animée par le staff gouvernemental, les partis politiques disposant d'un groupe parlementaire au niveau des deux chambres du Parlement ou de 10 sièges au sein des deux chambres du Parlement, ou des sièges au sein des Assemblées populaires locales dans au moins 25 wilayas. Sont également habilités à animer la campagne référendaire, les associations nationales jouissant d'une représentation effective au moins au niveau de 25 wilayas et les personnalités politiques.

Pour animer la campagne référendaire, les partis politiques et les associations nationales doivent présenter à l'ANIE une demande étayée de documents justificatifs et d'un résumé des axes d'intervention, et ce, dans un délai de 5 jours au moins avant le lancement de la campagne. L'ANIE procédera en coordination avec l'Autorité de régulation de l'audio-visuel (ARAV) à la définition du temps de parole réservé aux intervenants dans les médias audiovisuels publics. La campagne référendaire peut-être menée, aussi, par voie d'affichage, de distribution de dépliants, de correspondances et de tous les moyens écrits ou électroniques. Les espaces réservés à la publicité sont définis par arrêté du coordinateur du délégué de wilaya de l'ANIE, tandis qu'à l'étranger l'affichage se fait aux sièges des représentations diplomatiques et consulaires. L'opération de sensibilisation et la campagne référendaire, qu'il s'agisse de médias audiovisuels ou par affichage, les moyens écrits ou électroniques sont soumis à une habilitation préalable de l'ANIE étant chargée exclusivement de la préparation, l'organisation, la gestion et la supervision des élections et des référendums. À ce titre, "tous les intervenants de la campagne référendaire sont tenus de respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur". Le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, a indiqué que la mission de l'organe qu'il préside consistait à "sensibiliser le citoyen quant à l'impératif d'exercer son droit de vote, selon le principe de la démocratie participative, sans pour autant s'immiscer, d'une façon ou d'une autre, dans son choix". Lors d'une réunion de préparation à la campagne référendaire avec les responsables des médias publics, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a insisté sur l'importance accordée à ce rendez-vous, en particulier dans sa phase d'explication et de vulgarisation des articles de la nouvelle Constitution. Le projet de l'amendement de la Constitution, élaboré par un groupe d'experts en droit constitutionnel, sur la base de 5.018 propositions d'amendement émanant de différentes franges de la société, de personnalités nationales et de forces politiques, a été adopté le 6 septembre en Conseil des ministres, avant de recevoir l'approbation des deux chambres du Parlement, successivement le 10 et le 12 du même mois.

Le projet d'amendement de la Constitution répond aux exigences d'édification d'un Etat moderne et aux aspirations du peuple à l'exercice de



la véritable démocratie

Récemment, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que le projet d'amendement de la Constitution répond aux exigences d'édification d'un Etat moderne et aux aspirations du peuple à l'exercice de la véritable démocratie. Cette révision, a-t-il estimé, constitue une étape cruciale dans le cadre de la concrétisation de mon engagement à parachever la satisfaction des revendications exprimées par le peuple à travers le Hirak populaire béni et authentique, ainsi que des promesses auxquelles je m'étais engagé devant le peuple et que j'ai commencé à réaliser avec une sincère volonté selon une vision stratégique claire qui en appelle au pragmatisme de tout un chacun. Rappelant son engagement devant le peuple d'ouvrir à l'édification d'une nouvelle Algérie, le président de la République a indiqué que l'amendement de la Constitution, qui est la Loi fondamentale de l'Etat et le socle indispensable à l'édification d'une nouvelle République, s'inscrit dans le cadre de cette démarche. Afin que ce projet soit "consensuel", il a été soumis à enrichissement et débat à "grande échelle", en permettant à diverses composantes de la société, aux institutions, aux partis politiques et aux acteurs de la société civile d'en discuter "pendant plus de quatre mois, malgré la crise sanitaire induite par l'épidémie de Coronavirus dans notre pays et dans le monde", a fait observer le Président Tebboune. Dans ce contexte, M. Tebboune a évoqué sa décision d'organiser la consultation populaire le 1er novembre "en tant que date phare dans l'histoire nationale, source d'inspiration d'enseignements pour la génération de Novembre, qui a pris ses responsabilités envers le peuple en déclenchant une Glorieuse Révolution qui a inspiré les peuples et les pays en quête de libération du joug colonial". Et d'ajouter que "la symbolique de cette date confère un caractère particulier au référendum". Pour le président de la République, il sera la clé pour l'édification d'une Algérie attachée à sa ligne novembriste et tournée vers la construction d'un Etat sur des fondements transparents de démocratie, d'état de droit, d'indépendance de la magistrature, de droits et de libertés garanties et de lutte contre la corruption sous toutes ses formes. Le choix de cette date, poursuit le Président, "se veut un message de que le peuple algérien est un et indivisible et que son unité réside dans ses valeurs nationales et religieuses, cristallisées en les positions de la Glorieuse révolution de

libération, notamment la Déclaration du 1er Novembre 1954". Un message signifiant à tout un chacun que le peuple algérien a définitivement tranché la question de l'identité et qu'il est déterminé à préserver sa stabilité et à mettre en échec toutes les velléités de semer la zizanie et le doute parmi ses rangs, tout en aspirant à construire un avenir radieux dans le cadre de la paix, de la sécurité et de la stabilité, a-t-il encore souligné. Dans le même ordre d'idées, le Président Tebboune a expliqué que la révision constitutionnelle sera également "un point de départ pour la reconstruction de l'Etat national fondé sur la justice sociale avec un système de gouvernance basé sur la séparation et l'équilibre des pouvoirs, loin de toute prédominance de l'un sur les autres et de toute autocratie. Un système de gouvernance où règnera la Justice et où seront préservés les droits et libertés". Rappelant en outre que le projet de révision de la loi fondamentale visait "le raffermissement de l'égalité entre citoyens, la protection des droits et libertés et la moralisation de la vie politique et publique et la lutte contre la cor-

ruption, sous toutes ses formes", le président de la République a indiqué qu'il s'agit aussi de "la consolidation du rôle du Parlement en matière de contrôle du Gouvernement, l'amélioration de la gouvernance, le renforcement des institutions de gouvernance et la promotion de la démocratie participative". Après avoir réaffirmé, par ailleurs, son attachement "constant à préserver l'harmonie et le consensus et à se référer toujours à la majorité", le président Tebboune a mis en avant "l'intangibilité des fondements de l'identité nationale dans la prochaine Constitution, et que partant, ils ne sauront faire l'objet ni de débat politique ni de polémique". Il a souligné, dans ce sens que le projet "a traité l'ensemble des questions inhérentes, telle que l'acceptation des résultats des législatives qui donneront lieu soit à la désignation d'un chef de gouvernement lorsqu'il résulte de la majorité parlementaire () soit d'un Premier ministre lorsqu'il résulte d'une majorité présidentielle, et qui mettra en œuvre un plan d'action puisé du programme du Président de la République, élu par le peuple.

M. H

ONU

L'Algérie élue à la vice présidence de la 3ème commission de l'AG

L'Algérie a été élue par acclamation, lundi, à New York, à la vice-présidence de la Troisième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies chargée des questions sociales, humanitaires et culturelles, y compris les questions des droits de l'homme. Cette importante commission traite de questions aussi variées que celles relatives au développement social, la promotion de la femme, la protection des enfants, l'assistance aux réfugiés, la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la discrimination raciale et le droit à l'autodétermination. La Commission examine, également, les questions liées à la jeunesse, la famille, le vieillissement, les personnes handicapées, la prévention du crime, la justice pénale ou encore le contrôle international des drogues. Les travaux de cette commission sont traditionnellement sanctionnés par l'adoption de résolutions ou de décisions qui ont un impact majeur sur les questions liées au développement, à la promotion des droits de l'Homme et à l'assistance humanitaire. Elles permettent aux Etats membres de prendre des engagements pour améliorer la coopération internationale sur ces questions et répondre de manière efficace aux besoins des populations les plus vulnérables. Cette élection reflète assurément la confiance que les Etats membres éprouvent pour l'Algérie ainsi que pour ses capacités avérées à faire avancer le programme de travail de cette commission. Elle témoigne également d'une reconnaissance de son rôle apprécié sur les questions humanitaires et celles liées au développement social du fait de sa propre expérience, de son modèle de développement et de son approche neutre et non-sélective des droits de l'homme. L'élection de l'Algérie à la vice présidence de cette Commission intervient à un moment où celle-ci tient ses travaux dans un contexte marqué par la pandémie mondiale du COVID-19 qui a abouti à l'adoption de modalités exceptionnelles pour la tenue de cette session. En sa qualité de vice président, l'Algérie s'attèlera à faire émerger le consensus entre les Etats membres sur les questions liées aux Droits de l'Homme qui traditionnellement entraînent une politisation des débats et des négociations tendues sur les projets de décisions. C'est, à ce titre, que l'Algérie déploiera des efforts pour trouver des points de convergence et aboutir ainsi à des résolutions acceptables pour tous les Etats membres.

N.I

Crise en Libye: L'Algérie appelle l'ONU à "hâter" la nomination d'un envoyé spécial

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a appelé lundi le Conseil de sécurité de l'ONU à "hâter" la nomination d'un envoyé spécial pour la Libye et l'a exhorté à veiller sur le respect de sa décision sur l'embargo sur les armes. "J'appelle le Conseil de sécurité à veiller à ce que sa propre décision liée à l'embargo sur les armes, tel qu'énoncé dans les conclusions de Berlin, soit pleinement respectée. Soutenir le processus dirigé par l'ONU signifie, au préalable, respecter l'embargo sur les armes et ne pas envoyer de mercenaires (en Libye)", a déclaré M. Boukadoum dans son intervention lors de la réunion ministérielle sur la Libye qui s'est tenue lundi par visioconférence. M. Boukadoum a, en outre, souligné que "la responsabilité du Conseil de sécurité consiste également à hâter la nomination d'un envoyé spécial" en Libye. "Nous avons maintenant besoin d'une action du Conseil et des membres de Berlin et nous avons besoin de résultats rapidement. L'Algérie et le long des pays voisins de la Libye, ne peuvent pas se permettre une crise persistante", a-t-il encore souligné avant d'ajouter : "Nous devons le succès et la paix au peuple libyen. Nous devons relancer le processus politique. C'est notre responsabilité. L'Algérie entend y adhérer pleinement". Réitérant que la solution à la crise libyenne doit émaner des Libyens eux mêmes, le chef de la diplomatie a insisté que cette solution "doit préserver la sécurité, l'unité et la souveraineté de la Libye". "A cet égard, nous avons vivement salué le cessez-le-feu et nous continuons d'appeler et d'agir pour son respect. Nous demandons en même temps la reprise rapide du dialogue politique inclusif". À cet effet,

"nous appelons tous les frères libyens à s'engager dans ce dialogue. Faire la paix entre tous les Libyens n'est pas un objectif impossible. Il est grand temps de démontrer que l'intérêt suprême de la Libye prévaut sur toute autre considération", a encore dit M. Boukadoum en réitérant le "soutien ferme" de l'Algérie à la Libye, "un pays frère voisin". Par ailleurs, M. Boukadoum a salué la réouverture partielle des installations pétrolières et la reprise des exportations en tant que première étape pour apporter une aide à la population et à ses besoins essentiels en temps de pandémie du Covid-19.

Les initiatives contradictoires attisent le conflit

Il a fait savoir dans ce contexte que "l'Algérie a envoyé une équipe d'ingénieurs pour remédier à la pénurie d'électricité à Tripoli causée par des pannes répétées dans la centrale électrique principale près de Tripoli". Le chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum, a également pointé dans son intervention les "initiatives contradictoires" pour le règlement de la crise en Libye, qui selon lui, alimentent le conflit plutôt que de le résoudre. "Il est cependant évident que nous ne pouvons pas soutenir un conflit persistant, avec de multiples initiatives contradictoires qui alimentent le conflit plutôt que de le résoudre et qui ne s'inscrivent pas dans le cadre du processus de Berlin et des principes convenus à la Conférence de Berlin. Il a expliqué que depuis la conférence de Berlin, l'Algérie s'était "fermement engagée à soutenir le processus en mettant de côté ses propres efforts qui étaient recherchés et réclamés par tous les Libyens", en déclarant



qu'elle "restera engagée à faire de son mieux pour une solution constructive à travers le processus de Berlin, soutenu par le Conseil de sécurité, et pour un dialogue politique inclusif et une appropriation" par les libyens du processus du règlement de la crise. "Les Libyens doivent résoudre leurs problèmes par le biais des bulletins de vote et non par des balles". Une visioconférence regroupant les pays ayant participé à la Conférence de Berlin sur la Libye, dont l'Algérie s'est ouverte lundi au niveau ministériel afin de renouveler l'engagement en faveur d'une solution globale qui permettrait le retour à la paix dans ce pays en proie à des troubles depuis 2011. La visioconférence se tient en marge de la 75e session de l'Assemblée générale des Nations Unies sous la conduite du ministre des Affaires étrangères allemand, Heiko Maas, et le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Aheddad. M

Amendement de la constitution : Pour un "profond changement" dans le rôle la société civile

Des universitaires et animateurs du mouvement associatif de la wilaya de Nâama estiment que les nouvelles dispositions du projet d'amendement de la constitution apportent un "profond changement" concernant la place et le rôle de la société civile dans la contribution aux efforts de développement national. Les personnalités interrogées soulignent que ces nouvelles dispositions reflètent une "volonté effective" de promouvoir la société civile dans la perspective de renforcer l'édification d'une société démocratique donnant la parole au citoyen. Le projet de l'amendement de la constitution qui sera soumis à un référendum le 1er novembre prochain, comporte de nouveaux articles donnant à la société civile la place qui lui revient et renforçant le soutien de l'Etat au rôle que cette société qui doit jouer dans le processus de gestion participative des affaires publiques", soulignent-ils. Dans ce contexte, Dr. Kheoulouati Moncef, enseignant du droit constitutionnel au centre universitaire de Nâama, a considéré que les nouvelles dispositions du projet de révision de la constitution "répondent aux aspirations des citoyens à une moralisation du travail associatif, à promouvoir les principes de contrôle et d'égalité des chances dans la société pour combattre toute forme d'exclusion", ajoutant que ces mêmes dispositions "libèrent le mouvement associatif de toute restriction". L'universitaire a également relevé le fait qu'aucune association ne peut être dissoute qu'en vertu d'une décision de justice. "Il s'agit là d'une mesure importante". Dans le même contexte, Dr. Khelouati a estimé que "ces dispositions stipulent clairement les acquis moraux dont bénéficieront les membres d'association". Il a ajouté que ces dispositions "opèreront des changements dans les comportements, marqués, dans le passé par un caractère conjoncturel et une absence d'influence et d'impact sur la société". Il a encore estimé que l'amendement de la constitution s'inscrit

dans le cadre de l'Algérie nouvelle et représente "une avancée importante dans le sens de l'élimination des déséquilibres caractérisant la société". De son côté, l'universitaire Delbaz Abdelmalek, enseignant de droit, a considéré que l'article 53 consacrant le droit de création d'association et son exercice par simple déclaration est "un pas important vers la consécration d'une culture de l'action associative effective" et "abolira tous les conflits d'intérêts". Dans ce sens, il préconise une révision de l'ensemble des textes juridiques afin qu'ils soient en adéquation avec l'esprit de la nouvelle constitution au cas de son adoption par les électeurs. "Les amendements proposés dans le projet soumis au référendum sont nécessaires pour opérer la rupture avec les pratiques du passé marquées par un monopole dans la prise des décisions". Par ailleurs, plusieurs animateurs d'associations ont affirmé que les jeunes et les étudiants forment en grande partie le mouvement associatif local. Cette frange de la société est fortement impliquée dans la concrétisation de cette rupture visée par la constitution amendée qui définit la société civile comme une force de proposition et active dans le développement global du pays. Smaïl Mohamed, président de l'association des paysans et éleveurs de la wilaya de Nâama, a indiqué que les articles relatifs à la société civile "consacrent une vision permettant de rétablir la confiance entre le citoyen et ses institutions, assurent l'implication de la société dans le processus de développement local et permettent d'exploiter toutes les potentialités existantes dans l'édification de l'Algérie nouvelle". Chiha Mohamed, président du bureau de wilaya de l'union générale de la société civile, a pour sa part, estimé que "la création d'un observatoire de la société civile comme organe consultatif luttera contre les obstacles auxquels font face les diverses organisations et associations comme il portera la voix de ces dernières et faire part de leurs préoccupations".

Covid -19 : Pr Bekkat Berkani : « L'Algérie est à l'abri d'une seconde vague du Coronavirus »



L'Algérie est à l'abri d'une deuxième vague de la covid-19 a affirmé le professeur Bekkat Berkani, membre du comité scientifique chargé du suivi de l'évolution du Coronavirus en Algérie. Cette estimation est faite à la suite de la baisse constatée dans le nombre des contaminations et des décès recensés dans le pays ce dernier mois. Le professeur a indiqué que le recul du nombre de personnes contaminées est une preuve sur la maîtrise de la situation et que l'Algérie est à l'abri d'une seconde vague épidémiologique de ce virus. « Le comité scientifique a constaté une recrudescence de l'épidémie et une stabilité des contaminations et des décès ainsi que des cas hospitalisés. Des mesures sont prises pour éviter une seconde vague de virus dans le pays » a souligné le Pr Bekkat. Dans cette situation, le professeur a appelé à un retour progressif à la vie économique, sociale et sportive. S'agissant de la rentrée scolaire, le professeur a indiqué que le ministère de la santé est appelé à respecter le protocole sanitaire, en réduisant le nombre d'élèves par classe sans oublier le port du masque qui sera obligatoire.

« La situation épidémiologique du paludisme n'est pas très grave et le traitement est disponible » rassure Benbouzid

Dans le domaine santé toujours le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé à partir Tamanrasset, que la situation

épidémiologique concernant la Malaria (paludisme) n'est pas très grave et que le traitement est disponible. « La situation épidémiologique du paludisme, dont des cas ont été signalés dans certaines wilayas du Sud, n'est pas très grave, comparativement à d'autres pays et le traitement est assuré et est disponible en quantités suffisantes », a rassuré M. Benbouzid en marge de l'inspection de l'établissement public hospitalier (EPH) de Tamanrasset. Accompagné du ministre délégué chargé de la réforme hospitalière auprès du ministère de la Santé, Smail Mesbah, M. Benbouzid a indiqué que « l'Algérie a enregistré des cas de malaria, importés de pays voisins ayant enregistré des périodes de pluies ». Le ministre de la Santé a appelé, dans ce cadre, les autorités locales à intensifier les efforts pour éviter l'apparition de cas de cette maladie, à travers des actions de lutte contre les vecteurs de la maladie, notamment au niveau des lacs et des plans d'eau, la lutte contre les moustiques étant le facteur le plus efficace de prévention de la maladie. La délégation ministérielle a écouté un exposé sur la situation épidémiologique du paludisme dans la région, les moyens de prévention et les efforts de lutte, sachant que cette maladie atteint son pic dans cette région frontalière au mois de septembre. Par ailleurs, et s'agissant de la pathologie du nouveau Coronavirus, le ministre de la Santé a affirmé que des résultats « satisfaisants » ont été réalisés dans ce cadre, grâce à la conjugaison des efforts des différentes parties concernées.

Yasmine Derbal

Padsel-Noa: 100 projets agricoles financés dans quatre communes de Chlef

Une centaine de projets agricoles ont été financés par l'antenne de Chlef de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), dans quatre communes de la wilaya, dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre du Programme d'appui au développement local durable et aux activités sociales dans le nord-ouest de l'Algérie (Padsel-Noa), a-t-on appris, mardi, auprès de cette structure. "L'antenne d'ANGEM à Chlef a financé, durant ces trois dernières années, une centaine de projets agricoles au niveau des communes d'Ouled Abdelkader, El Hadjadj, Zeboudja et Beni Haoua, dans le cadre de la mise en œuvre du Padsel-Noa", a indiqué, la directrice de la structure, Zina Mahdi. Le financement de ces projets a contribué à la "création de postes d'emploi, la relance de nombreuses activités agricoles tout en soutenant le développement local", a-t-elle ajouté. Cette même responsable a, également, signalé l'organisation de 18 sessions de formation dans la gestion de la micro entreprise, et l'organisation des ressources financières, ainsi que des campagnes de sensibilisation au niveau des quatre communes pilotes suscitées, en vue, a-t-elle dit, d'"encourager les jeunes à se former et à investir dans le domaine agricole, au niveau de ces localités qui sont des régions agricoles par excellence", a-t-elle observé. Elle a, aussi, fait cas de l'animation, au titre du Padsel-Noa, et en collaboration avec la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM), de sessions de formation au profit des artisans, dans les activités de vannerie, couture, réparation des filets de pêche, et valorisation et exploitation de la figue de barbarie, au niveau des mêmes communes d'Ouled Abdelkader, Beni Haoua et Zeboudja, a-t-elle fait savoir. Lancé en partenariat entre l'UE et l'Algérie, et co-financé à hauteur de 43,5 millions d'Euros, le Padsel-Noa vise à soutenir les efforts du Gouvernement pour renforcer le développement économique et social. Le programme Padsel Noa cible 25 communes à travers 6 wilayas du nord-ouest algérien, à savoir Ain-Defla, Chlef, Tia-ret, Tlemcen, Médéa et Saida. Il a pour objectif de favoriser les activités génératrices de revenus en vue d'améliorer les conditions de vie des populations. Ces activités couvrent les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, et du tourisme.

Saïdi H

Complexe sidérurgique d'Oran "Tosyali": Exportation de 3.000 tonnes de fil à machine au Sénégal



Le complexe sidérurgique "Tosyali" de Bethioua (Oran) a exporté 3.000 tonnes de fil à machine au Sénégal dans une première livraison concernant ce type de produits, a-t-on appris auprès de la cellule de communication du complexe. La cargaison a été transportée lundi dans le cadre de la 6e opération d'exportation de différents produits du complexe de l'année en cours à partir du port de Mostaganem vers le port de la capitale sénégalaise Dakar. D'autre part, 18.000 tonnes de rond à béton et 400 tonnes de fil à machine seront exportés au courant de cette semaine vers le Canada à partir du port de Mostaganem. Il est prévu également l'exportation de 5.000 tonnes de fil à machine vers la Roumanie à partir du même port, a-t-on indiqué à la cellule de communication du complexe "Tosyali". Le complexe sidérurgique "Tosyali" de Bethioua a exporté durant l'année en cours plus de 49.000 tonnes de rond à béton vers l'Angleterre, le Canada et les Etats unis d'Amérique, ainsi que près des 3.000 tonnes de tubes d'acier vers l'Angola.

Mouvement associatif L'Algérie nouvelle se construit en partenariat avec la société civile



Le Conseiller auprès du Président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a affirmé que "l'Algérie nouvelle se construit en partenariat avec la société civile" comme contenu dans l'avant-projet d'amendement de la Constitution. "La société civile dans la conception de la nouvelle Algérie aura un rôle important dans l'édification et le fonctionnement des institutions de l'Etat selon une nouvelle approche fondée sur une démocratie participative", a expliqué M. Berramdane, lors d'une rencontre de concertation avec les représentants de la société civile, tenue à l'Université Mohamed Boudiaf en présence du wali de M'sila, Abdelkader Djellaoui. "La prépondérance et l'importance du rôle de la société civile est traduite par son évocation pour la première fois dans le préambule de la Constitution soumis au référendum le 1er novembre prochain et dans autres articles du document, dont les dispositions soulignent aussi pour la première fois la non atteinte aux associations, dont la dissolution ne peut intervenir qu'en cas de faute par décision de justice, contrairement à ce qui se faisait dans le passé, lorsque la dissolution d'une association pouvait être décidée par le wali", a-t-il soutenu. Le document d'amendement de la Constitution

souligne en outre le rôle de contrôle des associations et les implique dans la lutte contre la corruption, a relevé M. Berramdane, notant qu'une formation au pré-contrôle et ses modalités dans le domaine du développement local et de la lutte contre la corruption a été lancée hier au profit de 90 associations. Il a assuré à ce propos que l'Etat prévoit de former à cet effet 5.000 associations à travers le territoire national. M. Berramdane a salué le rôle des associations à l'étranger, qui disposent de compétences nationales susceptibles d'être utiles au pays sur les plans social et économique "à la condition de s'en approcher". Il a aussi salué le rôle de la société civile dans la prévention contre la Covid-19 à travers notamment l'élan de solidarité, de mobilisation et de coordination avec les diverses institutions publiques pour la fourniture de bavettes au début de l'épidémie en plus de leur action de sensibilisation. Le Conseiller auprès du Président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger a appelé les représentants de la société civile présents à la rencontre à renoncer à la vision ancienne de la société civile et à "se consacrer au travail bénévole désintéressé pour assurer le succès du travail participatif de la société civile au côté des institutions de l'Etat".

Efficacité énergétique : L'Algérie sollicite l'expertise du PNUD



Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour a reçu mardi à Alger, la représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Algérie, Blerta Aliko, avec qui il a évoqué les perspectives et moyens de renforcer la coopération bilatérale à travers notamment les échanges d'experts dans le domaine de l'efficacité énergétique. "Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des entretiens menés avec les délégations des institutions internationales présentes en Algérie. Nous avons évoqué les possibilités

d'échanges avec le PNUD en matière d'expertise. Le PNUD a proposé de nous aider et nous allons examiner ensemble un certain nombre d'actions qui vont apporter un plus à la coopération entre les deux parties", a déclaré M. Chitour à l'issue de cette audience. Dans ce cadre, le ministre a exprimé le souhait de l'Algérie de bénéficier de l'expertise d'une institution "aussi prestigieuse que le PNUD, de point de vue académique mais éventuellement des savoirs qui existent dans certains nombre d'universités et auxquels nous pouvons y avoir accès". Il s'agit particulièrement d'expertise sur les possibilités d'économie d'énergie en Algérie afin de réduire la consommation interne, d'économiser les ressources énergétiques pour les générations futures, dans le cadre du développement durable, et d'exporter l'énergie non consommée pour permettre le financement des plans solaire et éolien. M. Chitour a estimé, dans ce sens, que l'efficacité énergétique représentait "le plus grand défi" en matière de transition énergétique: "Nous allons tout faire pour expliquer aux citoyens la nécessité d'aller vers une rationalisation de la consommation d'énergie:

Consommer moins, consommer mieux et au juste prix. Avec cette prise de conscience, les choses les plus compliquées se passeront plus facilement, car la société sera préparée. Nous pouvons réussir notre transition sans l'accord de la société". Cette rencontre a été également l'occasion de présenter la nouvelle feuille de route du secteur, conformément aux programme présidentielle, qui vise notamment la mise en place du nouveau modèle énergétique à l'horizon 2030. Dans ce cadre, le ministre a évoqué l'importance de la formation dans la concrétisation des objectifs du pays dans ce domaine. Il a annoncé, à cet égard, qu'un institut de la transition énergétique et des énergies renouvelables sera ouvert à Sidi Abdellah (Alger), en septembre 2021, dans l'objectif de former, dans la Post-graduation spécialisée, des experts capables de prendre en charge le plan des énergies renouvelables et d'économie d'énergies. Par ailleurs, M. Chitour a fait savoir que son département prévoit d'organiser en 2021, avec la collaboration du PNUD, une manifestation scientifique sur la transition énergétique.

Ali.O

Saisie de plus de 34.979 unités de produits pyrotechniques

Pas moins de 34.976 unités de produits pyrotechniques, de différentes formes et puissance, ont été saisies par les éléments de la sûreté nationale à Ghardaia et Métlili auprès de quatre vendeurs ambulants. Agissant sur information faisant état de vente de pétards par des jeunes à Ghardaia et Métlili, les policiers ont mis en place des dispositifs et une série de mesures notamment l'intensification des opérations de contrôle, la multiplication de patrouilles mobiles à travers les axes routiers les plus fréquentés par les revendeurs de pétards, ce qui a permis l'arrestation de trois individus (21 à 25 ans) en possession de plus de 6.095 unités de produits pyrotechniques d'origine étrangère, introduits illégalement sur le marché national. L'enquête a révélé l'existence d'un individu (20 ans) qui écoulait ces produits auprès des jeunes de la localité de Métlili, son arrestation et la saisie de 28.884 unités de produits pyrotechniques. Présentés devant les instances judiciaires, les quatre individus ont éclopé d'un an de prison avec sursis et d'une amende de plus de 100.000 DA. A l'approche de la commémoration de l'anniversaire de la naissance du Prophète Mohamed (QSSL), des efforts sont déployés par les éléments de la sûreté nationale pour lutter contre la vente de pétards et autres objets pyrotechniques potentiellement dangereux et sources d'accidents, d'incidents et de conflits entre personnes.

Ghardaïa :

12 blessés dans un accident de la circulation près de Hassi-Lefhal

Douze (12) personnes ont été blessées, dont un dans un état grave, dans un accident de la route survenu dans la soirée de lundi près de Hassi-Lefhal (110 km au sud de Ghardaïa). L'accident s'est produit à une dizaine de km à la sortie nord de la localité de Hassi-Lefhal lorsque deux véhicules touristiques sont entrés en collision frontale, faisant 12 douze blessés (14 mois à 54 ans) souffrant de multiples traumatismes, dont un (chauffeur d'un des véhicules) dans un état jugé grave, a précisé la source. Six des victimes ont été soignées sur place par les éléments de la protection civile et six autres ont été transférées vers la polyclinique de Hassi-Lefhal. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances précises de l'accident.

El Tarf :

Arrestation trois passeurs de candidats à l'émigration clandestine à El Kala

Trois (03) passeurs de candidats à l'émigration clandestine à partir de la daïra côtière d'El Kala (wilaya d'El Tarf) ont été arrêtés par les services de la Sûreté de daïra. Agissant sur la base d'une plainte pour vol d'un téléphone mobile appartenant à un individu résidant dans la wilaya d'Alger, les services de police ont ouvert une enquête qui a permis de mettre à jour un réseau spécialisé dans la planification de traversées clandestines par voie maritime. Deux des individus sont originaires de la wilaya d'Alger, quant au troisième complice, un "dangereux" récidiviste, il est issu de la commune frontalière d'El Kala. Deux des mis en cause ont été arrêtés avec en leur possession des téléphones portables utilisés dans le cadre de leurs activités suspectes et 300.000 DA, issus des versements de potentiels candidats à l'émigration clandestine. Les trois passeurs, âgés entre 20 et 30 ans, ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de la commune d'El Kala, pour "planification de traversées clandestines». Les trois comparses ont, lors d'une comparution immédiate devant le tribunal de compétence, été condamnés à deux ans de prison ferme.

Tiaret :

Deux morts et cinq blessés dans un accident de la circulation

Deux personnes sont mortes et cinq autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi sur le chemin de wilaya (CW) 11 reliant Tiarret et Tagdemt. Les éléments de l'unité principale de la Protection civile sont intervenus après une collision entre quatre véhicules, ayant fait deux morts et cinq blessés. Les premiers soins ont été prodigués sur place aux blessés, qui ont ensuite été transférés vers les urgences de l'hôpital "Youssef Damerdjil" du chef-lieu de wilaya. Les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital.

Cour d'Alger :

Khalida Toumi n'est pas en "situation de détention arbitraire"

Le Parquet de la République près le pôle pénal national spécialisé dans la lutte contre le crime économique et financier relevant de la Cour d'Alger a affirmé lundi que Khalida Toumi ne se trouvait pas en "situation de détention arbitraire" et que l'instruction dans cette affaire suivait son cours dans "le strict respect de la loi et des procédures". "Suite aux informations relayées par certains journaux sur l'affaire de Mme Khalida Toumi, et en vertu des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le pôle pénal national spécialisé dans la lutte contre le crime économique et financier, soucieux d'éclaircir l'opinion publique, dément les informations publiées selon lesquelles le dossier de l'affaire aurait fait l'objet de violations des procédures et que la concernée serait en situation de détention arbitraire. Le Parquet de la République a rappelé que "Mme Khalida Toumi a été placée en détention provisoire le 04 novembre 2019 par le juge d'instruction saisi de l'affaire, et ce sur la base des charges retenues contre elle".

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:

023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Air Algérie

Une compagnie publique pour prendre en charge le transport aérien domestique

Le ministre des Transports, M. Lazhar Hani a annoncé lundi à Alger la création d'une compagnie publique devant prendre en charge le transport aérien domestique pour alléger la pression sur "Air Algérie" qui se spécialisera dans les vols internationaux, affirmant que l'ouverture de l'investissement au privé dans le domaine des transports, y compris l'aérien, était "une décision politique" dictée par les mutations économiques en cours. Le ministre a indiqué que la décision du Gouvernement de créer une compagnie publique de transport aérien domestique "permettra une prise en charge optimale du transport des citoyens sur tout le territoire national", relevant que dans l'état actuel des choses "Air Algérie n'est pas en mesure de couvrir tous les aéroports internes au nombre de 36, et ce au vu de l'immense superficie du pays, ce qui requiert", a-t-il expliqué, "la création d'une compagnie publique de transport aérien domestique". Hani a également évoqué la réduction du nombre d'agences commerciales d'Air Algérie à l'étranger, expliquant que "les agences engagent des coûts considérables qui ne sont pas vraiment nécessaires au vu du progrès technologique et d'internet", d'où le maintien à l'avenir de représentations de la compagnie au niveau des aéroports seulement. Affirmant que le Secteur ouvrira "le transport aérien domestique et étranger à l'investissement privé, en plus du transport terrestre et maritime", le ministre a souligné que cette démarche se fera conformément à "un cahier des charges bien ficelé", tout en prenant compte en considération les expériences passées, notamment dans le domaine du transport maritime qui "connaît un grand retard". "L'ouverture de l'investissement dans le secteur du transport, tous segments confondus, est une décision politique dictée par les mutations économiques en cours". Hani a également fait savoir que le Gouvernement est en passe de revoir les politiques du secteur dans le cadre d'une nouvelle approche socio-économique induite par les mutations et les évolutions en cours dans le domaine des transports tant au niveau interne qu'externe. Rappelant que son secteur comptait exploiter, de manière optimale, les aéroports internes suivant des normes internationales, à même de les rendre en mesure de couvrir le réseau

national du transport domestique, le ministre a affirmé que la compagnie de transport aérien domestique sera "une compagnie rentable", à travers l'organisation de la gestion et la qualification de la ressource humaine, tout en prenant compte du pouvoir d'achat du citoyen. S'agissant de l'aéroport de Tamanrasset, M. Hani a assuré qu'il sera "un hub régional et complémentaire ouvert sur quelque 20 pays africains (N'Djamena, Nairobi, Johannesburg, Addis-Abeba), ce qui facilitera le transit des voyageurs et renforcera les échanges commerciaux avec les pays du continent. Aussi, a-t-il mis en avant l'importance de la qualification de la ressource humaine et de la gestion des entreprises suivant les normes internationales. Il a annoncé, par la même occasion, qu'Air Algérie comptait ouvrir deux lignes en Amérique du sud et en Amérique du nord outre la ligne de Montréal qui existe déjà. Pour ce qui est des pertes subies par le secteur suite au confinement imposé par la Covid-19, le ministre a indiqué que le Gouvernement s'attellait à l'évaluation des pertes essuyées par Air Algérie, l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) et le Métro d'Alger, reconnaissant que ces pertes sont "considérables". Quant à l'ouverture du transport terrestre inter wilayas, le ministre a indiqué que cette décision était tributaire de la situation sanitaire jusqu'à maîtrise par rapport aux pays de la région. Les législations régissant actuellement le secteur des transports "ne sont pas adaptées aux exigences de développement du secteur et entravent l'investissement du secteur privé", considère le ministre, soulignant la nécessité de "réviser les textes de loi qui doivent être adaptés à la nouvelle situation et de rattraper le retard accusé par le secteur notamment en matière de transport maritime". A une question sur le coût de



réalisation du Port centre, le ministre a précisé qu'il oscille, selon l'évaluation préliminaire du projet, entre 5 et 6 milliards de dollars. Le port centre qui sera réalisé à Hamdania (Tipaza) sera raccordé à une ligne ferroviaire qui s'étendra jusqu'aux capitales des pays africains limitrophes aux frontières sud du pays. Cette installation stratégique permettra le traitement de 6,5 millions de conteneurs et 25,7 millions de tonnes de marchandises/an, a-t-il ajouté. Le futur port sera destiné au commerce national par voie maritime et constituera un axe pour les échanges au plan régional. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres, fin août dernier, d'intensifier les contacts avec le partenaire chinois chargé de la réalisation. De même qu'il a consacré, lors d'une séance de travail, tenue le 24 septembre dernier, un axe pour débattre des détails de ce projet.

Baaziz A

Numérisation et statistique : Les plans d'action sectoriels d'urgence livrés avant fin 2020

Les plans d'action sectoriels à caractère urgent dans le cadre de la stratégie nationale de numérisation seront livrés avant la fin de l'année 2020, a indiqué le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Mounir Khaled Berrah. Le ministre a fait savoir que l'objectif a été de procéder à la validation des plans d'actions sectorielles d'urgence des différents départements ministériels avant qu'ils soient livrés d'ici fin décembre prochain. "Chaque secteur a été saisi pour faire part des actions qui relèvent de son périmètre de compétence dans le cadre de la numérisation ayant un caractère urgent et qui doivent être livrés avant la fin de l'année en cours". De plus, lors de cette rencontre, un outil de mesure du niveau de maturité en matière de numérisation a été présenté. "Après avoir fait un état des lieux, nous avons cet outil qui va collecter un certain nombre d'informations afin de déterminer le niveau de maturité en matière de numérique dans différents secteurs. Il s'agira par la suite, d'arrêter les actions idoines afin de renforcer les acquis et d'apporter les ajustements au niveau des insuffisances. Par ailleurs, le ministre a estimé qu'un environnement garantissant la réussite de la stratégie nationale de transformation numérique est nécessaire, notamment à travers la mise en œuvre d'une feuille de route basée sur l'organisation, la normalisation, la réglementation et la technologie. "La réussite de la transformation numérique nécessite la préparation et la mise en œuvre d'une stratégie structurée, inclusive et systémique sur les bases des acquis enregistrés et des entraves à éviter". Cette stratégie devra constituer les fondements et les piliers fondateurs d'une économie du numérique forte. Elle aura comme objectifs généraux, notamment la création d'un écosystème à même de permettre l'émergence d'une industrie du numérique, créatrice de richesse. "Il s'agit également



de la mise en place d'une infrastructure technologique performante avec le développement de plateformes d'échange et de partage de ressources et de services, tels que le système d'information gouvernemental d'aide à la décision". De plus, selon M. Berrah, cette stratégie doit permettre également l'utilisation généralisée à travers le pays des technologies du numérique développées allant de l'internet des objets, l'intelligence artificielle et l'imprimerie 3D, l'innovation et la généralisation du numérique. Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait donné des instructions, lors du Conseil des ministres du 23 août dernier, pour accélérer le processus de numérisation des secteurs et des départements ministériels et d'assurer un raccordement entre ces derniers. Cela a pour but de permettre aux ministères "d'échanger les données et de rattraper le retard enregistré en matière de numérisation de départements vitaux appelés à fournir à l'Etat des indicateurs économiques dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle approche économique".

AA

Épidémie : Le FMI débloque de nouveaux fonds pour 28 pays très pauvres



Le Fonds monétaire international a approuvé lundi le versement d'une nouvelle aide d'urgence pour 28 pays parmi les plus pauvres du monde pour leur permettre d'alléger leur dette et de mieux contenir l'impact de la pandémie de Covid-19. Cette annonce, qui fait suite à une mesure identique décrétée mi-avril pour 25 pays, doit aider ces pays à couvrir les remboursements de leur dette envers le FMI pendant les six prochains mois et "dégager leurs maigres ressources pour leurs efforts en matière d'urgence médicale et d'aide" face à la pandémie. Les pays ayant bénéficié de la première tranche d'aide en avril sont l'Afghanistan, le Bénin, le Burkina Faso, la Centrafrique, le Tchad, les Comores, la RD Congo, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, Haïti, le Libéria, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Népal, le Niger, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone, les Iles Salomon, le Tadjikistan, le Togo et le Yémen. Cet

allègement de la dette passe par le Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) qui permet au FMI d'accorder des dons aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables frappés par une catastrophe naturelle ou de santé publique aux conséquences désastreuses. Sous réserve de ressources suffisantes du fonds fiduciaire ARC, des dons pourraient être accordés pour une période de deux ans, jusque mi-avril 2022, pour un montant total estimé à 959 millions de dollars. L'objectif du FMI est de doter le fonds fiduciaire ARC de 1,4 milliard de dollars pour qu'il puisse aussi répondre à des besoins dans le futur. Jusqu'à présent, le montant des contributions s'élève à un peu plus de 508 millions de dollars, en provenance de plusieurs pays, dont le Royaume-Uni, le Japon, les Pays-Bas, la Suisse, la Norvège, la Chine, le Mexique, la Suède, la Bulgarie, le Luxembourg et Malte.

Y.D

Industrie du ciment

Une nouvelle solution de contrôle et de diagnostic de l'alignement des fours



La Société de maintenance de l'EST (SME), filiale du groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), a mis en place une nouvelle solution de contrôle et de diagnostic destinée aux opérateurs nationaux de l'industrie du ciment portant inspection de l'alignement des fours de cimenteries, a annoncé le P-dg de la SME, Rezki Farid Eddine Kitouni. "Cette solution de contrôle, une technique de pointe, assurée auparavant par des experts étrangers pour des coûts allant de 20.000 à 30.000 euros, est désormais maîtrisée par les techniciens de la SME". M. Kitouni a dans ce contexte indiqué que la maîtrise localement de ce genre de contrôle technique est en mesure de "booster" la production nationale du ciment, du fait que cette prestation désormais locale devra permettre aux cimentiers de se focaliser sur la

production et son développement. Il a indiqué qu'un premier contrôle d'alignement de four a été effectué "avec succès" par les techniciens de la SME à la Cimenterie d'Ain El Kebira (wilaya de Sétif) détaillant que "les défaillances signalées sur les équipements de cette Cimenterie ont été réglées en 15 jours". Il a, dans ce cadre, mis en avant l'avantage de pouvoir effectuer l'opération d'alignement des fours sans recourir à l'arrêt des activités de la Cimenterie. "C'est une première en Algérie", a souligné le P-dg de la SME, affirmant que la société qu'il représente "s'oriente de plus en plus vers l'investissement dans le capital humain à travers des formations annuelles et spécifiques effectuées en collaboration avec des experts de renommée internationale". La SME assure désormais la fabrication des pièces de la chaudronnerie et de charpente des cimenteries assurant qu'"un défi a été relevé" avec la

fabrication de la virole à orifice, la pièce maîtresse du four, cœur de la cimenterie. Relevant que le coût de la virole à orifice qui était de plus de 260.000 euros a été ramené à 130 000 euros, M. Kitouni a salué l'engagement de l'Etat à accompagner et encourager toutes les initiatives d'innovation et de développement menées par les différents opérateurs nationaux. La virole à orifice, est une pièce névralgique sollicitée en chaleur et peut fonctionner dans des températures allant jusqu'à 1.440 degrés, selon les précisions fournies par le même responsable qui a indiqué que la première virole à orifice "fabriquée en Algérie par la SME est fin prête alors que la seconde était en phase de finalisation". Les deux viroles à orifice sont destinées à la Cimenterie d'Ain Touta (wilaya de Batna), a fait savoir le P-dg de la SME affirmant que la société dispose de toutes les compétences et les moyens nécessaires pour

répondre aux besoins exprimés par toutes les cimenteries relevant du groupe GICA (une vingtaine) et les cimenteries privées (une dizaine). La fabrication de toute la gamme des boulets, un corps broyant largement demandé par les cimenteries constitue le défi à relever par la SME "engagée à accompagner l'industrie du ciment en Algérie dans l'optimisation du rendement national au double plans, quantité et qualité et la réduction des coûts d'importation". Créée en 1992, la SME, implantée à la zone industrielle Aissa Ben Hamida de Didouche Mourad, dans la daïra de Hamma Bouziane, assure des activités dédiées à la fabrication des pièces mécaniques, organes et installation complète, des missions de maintenance et intervention sur équipement et autres opérations d'assistance technique et d'expertise.

NJ

Exportation :

Traitement de 8.000 dossiers de remboursement des frais de transport de marchandises

Huit mille (8.000) dossiers de remboursement de frais de transport de marchandises exportées, couvrant les exercices 2016 à 2019, en instance de paiement, ont été apurés, dans leur totalité, avant le mois de juin dernier, a déclaré le ministre du Commerce, Kamel Rezig. "Tous les dossiers de remboursement des frais de transport, en instance d'étude et de prise en charge, au niveau du ministère du Commerce, entre la période 2016 et 2019, totalisant pas moins de huit mille dossiers ont été pris en charge et nous somme entrain, actuellement, de traiter les demandes de remboursement de frais de transport de marchandises, destinées à l'exportation, de l'année 2020, de sorte, à assurer la stabilité financière des opérateurs économiques impliqués dans le commerce extérieur. Il a expliqué, dans ce contexte, que le règlement de ce dossier, laissé à la traîne pendant plus de trois ans, rentre dans le cadre de la nouvelle politique de son département ministériel tendant à stimuler les activités d'exportation vers les marchés étrangers. Il a révélé, dans le même sillage, la mise en place de mesures incitatives, appelées à contribuer au développement du commerce extérieur. Il s'agit, selon Kamel Rezig, de la création d'un registre de commerce pour les entreprises d'exportation, qui donne la possibilité aux opérateurs économique d'exporter un éventail de produits et de marchandises, alors que l'ancien registre de commerce spécialisé dans l'exportation uniquement limitait l'exportation à un seul produit. Le système de remboursement de frais de transport devrait faire également l'objet de réforme destiné à lever tous les obstacles et contraintes rencontrées par les exportateurs, précisant qu'un projet élaboré conjointement avec le ministère des Fiances, à l'étude actuellement, devrait voir le jour prochainement. Le projet concernera, en particulier, le plafonnement et le taux de remboursement des frais de transport, dont le volume sera revu de manière à inciter les opérateurs économiques à exporter plus et diversifier, autant les marchés que les produits, sans mettre en difficulté leurs trésoreries. Le but de ces mesures incitatives, est de "se préparer à la bataille de l'exportation, avec en ligne de mire la conquête du marché africain qui représente plus d'un milliard d'habitants, pour un volume d'échange qui dépasse les 53 milliards de Dollars US. Cet objectif a été au centre, pour rappel, de la rencontre qui a réuni le ministre du Commerce avec les opérateurs économiques de la wilaya de Médéa, où il a mis en exergue les efforts consentis par le Gouvernement en vue de développer le commerce extérieur, les incitant à produire mieux et plus, de s'inscrire dans cette nouvelle dynamique, seule à même de garantir la pérennité de leurs entreprises, assurer des ressources financières supplémentaires et l'opportunité d'étendre leurs activités. M. Rezig a procédé, à l'entame de sa visite d'inspection et de travail, à l'inauguration, à Ksar-el-Boukhari, du nouveau siège l'inspection territoriale du commerce, à la visite d'un atelier de fabrication de chaussure à la cité 15 décembre, périphérie de Médéa et enfin à la visite de l'unité de transformation et d'exportation de dérivés de pieds de poules, sise dans la commune de Draa-Smar.

Moussa O / Ag

Labours-semailles :

La campagne agricole 2020-2021 lancée à partir d'Adrar



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, a donné depuis la commune de Fenoughil (Sud d'Adrar) le coup d'envoi de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2020-2021. S'exprimant lors de la cérémonie de lancement de la campagne au niveau de la ferme pilote (500 hectares) de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), le ministre a appelé à fédérer les efforts avec les différents intervenants dans la chaîne de la céréaliculture. M. Hamdani a également appelé à se rendre sur le terrain, notamment les instituts techniques, en vue de faire de cette ferme pilote "un modèle à suivre" par les agriculteurs en matière d'amélioration de la production et d'accroissement des rendements. Mettant l'accent sur l'accompagnement des agriculteurs en matière d'amélioration de la production, le ministre a invité les responsables de cette ferme à mettre leur expérience technique à la disposition des agriculteurs en vue de contribuer à hisser la wilaya d'Adrar en pôle de céréaliculture à l'échelle nationale. Il a évoqué, dans le même sillage, les principaux objectifs escomptés de la feuille de route du secteur, notamment en termes de financement, avant de faire part de l'élaboration d'un dossier lié à la création d'un crédit mutuel rural au profit des agriculteurs, des éleveurs et des investisseurs. M. Hamdani a convié les jeunes agriculteurs à se structurer en coopératives et en micro-entreprises pour pouvoir bénéficier de l'accompagnement du secteur, du financement et de l'assurance, à même de garantir la réussite de l'investissement agricole dans la région, surtout, qu'il existe une volonté sérieuse de leur accompagnement. "Toutes les contraintes bureaucratiques seront aplanies, en concertation avec le ministre de l'Energie, pour accorder la priorité de réalisation de projets d'électrification agricole", a tenu à rassurer

le ministre, avant de faire savoir que la wilaya d'Adrar a bénéficié, à elle seule, d'opérations d'électrification de périmètres agricole pour une superficie globale de 400.000 hectares.

Toufik M

Promotion du tourisme saharien en Algérie

Plusieurs conventions signées

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou a annoncé, lundi à Tissemsilt, que son département a signé des conventions visant à la promotion du tourisme saharien en Algérie. Le ministre a souligné que son département ministériel a signé des conventions avec Air Algérie, la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), des hôtels et des agences de voyage et de tourisme visant la promotion du tourisme saharien, qui seront en vigueur en octobre et dureront jusqu'à mars 2021. Cette opération vise à donner des opportunités et une importance primordiale au tourisme saharien, qui permet aux citoyens de découvrir leur pays, surtout que l'Algérie regorge de deux musées ouverts en plein air, représentés par les parcs du Tassili "et de l'Ahar" uniques dans le monde. M. Hamidou a fait savoir que son ministère a paraphé des conventions avec la compagnie Air Algérie permettant de réduire en moitié le prix du billet d'un vol en aller et retour Alger-Tamanrasset, soit 15.000 au lieu de 30.000 DA. Par ailleurs, le ministre a indiqué que son département a signé dernièrement une convention avec le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises visant à financer tous les artisans et créer des agences touristiques au titre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ). Deux crédits sont octroyés dans ce cadre, l'un d'une valeur de 10 millions DA et l'autre pour une coopérative d'un groupe de bénéficiaires qui peut aller à 100 millions DA. Au passage, Mohamed Hamidou a appelé les jeunes de la wilaya de Tissemsilt à créer des micro-entreprises touristiques, leur assurant un soutien et un accompagnement de la part de son ministère. L'objectif principal de son département ministériel est de relancer le tourisme intérieur au profit des régions dont celle de Tissemsilt où tous les atouts sont disponibles mais restent inexploités, a-t-il affirmé, signalant que des démarches sont en cours pour activer le tourisme intérieur en collaboration avec les autorités locales, les élus et la société civile. M. Hamidou a également salué les efforts déployés par les artisans de la wilaya à faire face au coronavirus par la confection des masques de protection sans contrepartie.

Houas B

Tiaret: Les préparatifs pour la rentrée scolaire du cycle primaire vont bon train

Le wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramchi a affirmé que les préparatifs pour la rentrée scolaire prochaine du cycle primaire vont bon train. Le wali a souligné, lors d'une visite d'inspection dans les zones d'ombre des communes de la daïra de Oued Lily, que tous les préparatifs pour la rentrée scolaire du primaire, prévue le 21 octobre en cours se déroulent à un bon rythme, faisant savoir que des instructions strictes ont été données pour être au rendez-vous à la prochaine rentrée scolaire. Par ailleurs, le chef de l'exécutif a indiqué qu'il tiendra, dans les prochains jours, une réunion consacrée au protocole sanitaire accompagnant la rentrée scolaire, pour déterminer les dispositions à mettre en œuvre à l'effet de préserver la santé des élèves. Il a fait savoir qu'au cours du mois de juillet plusieurs lycées, CEM et écoles primaires ont été réceptionnés, rappelant que les préoccupations des citoyens sont liées à l'augmentation du nombre d'infrastructures éducatives en palier moyen qui enregistre un surplus. Comme solutions provisoires, des écoles primaires ont été reconverties en CEM, en plus de travaux d'extension pour fournir des classes supplémentaires au cycle moyen en attendant d'inscrire des projets de nouveaux CEM, a-t-il encore annoncé. La visite du wali a porté sur l'inauguration de projets portant sur l'électrification rurale, l'ouverture de pistes et d'établissements scolaires et l'alimentation en eau potable au profit des communes d'Oued Lily, Tida et Sidi Ali Mellal.

Mancer T

Oran :

Plus de 9.000 cas de morsures de chiens ont été enregistrés depuis le début de l'année

Plus de 9.000 cas de morsures de chiens ont été enregistrés à Oran depuis le début de l'année dont plus de 460 de chiens domestiques, a-t-on appris auprès des services de la direction de la santé et de la population (DSP). Plus de 8530 morsures de chiens errants et 465 de chiens domestiques ont été enregistrées par les services de la DSP durant la période citée, soulignant que la prolifération de chiens errants est enregistrée notamment dans les zones où se trouvent des chantiers de construction. Les chiens utilisés pour le gardiennage sont laissés à l'abandon après l'achèvement des travaux. En août dernier, les services de la DSP ont déploré le décès d'une personne par la rage. Une autre se trouve en service de réanimation au CHU d'Oran pour cause de morsures de chiens errants. La personne se trouvant en réanimation a été mordue le 9 septembre dans la localité d'Ararba, dans la daïra de Béthioua. "Le problème est que 19 autres personnes ont également été mordues entre le 9 et 10 septembre dernier dans cette même localité, nous craignons qu'ils soient mordus par le même ou les mêmes chiens enragés". Pour Youcef Boukhari, "la prévention, dans ce sens, revient aux collectivités locales et à l'inspection vétérinaire de la Direction des services agricoles (DSA), soit par la vaccination de tous les chiens errants ou leur abattage", déplorant de ce fait "l'absence d'une brigade canine à Oran qui pourrait éventuellement aider à régler ce problème."

Perturbations dans l'alimentation en eau potable

Des perturbations dans l'alimentation en eau potable dues aux travaux de maintenance étaient attendues hier au niveau de 13 communes d'Oran. Les perturbations en AEP survenues suite à un arrêt programmé de la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaa pour des travaux de maintenance. Le programme de distribution sera aménagé à raison d'un jour sur deux durant la période des travaux pour les communes de Gdyl, Hassi Mefsoukh, Benfréha, Bir El Djir, Hassi Bounif, Hassi Ben Okba, Sidi Chahmi, Oued Tlélat, Boufatis, Sidi Benyebka, Bethioua, Mers El Hadjadj et Ain El Bia. La durée prévue pour les travaux de maintenance est de 36 heures (24 heures dédiés à la réalisation des travaux et 12 heures au remplissage des réservoirs), souligne-t-on à la SEOR, assurant que l'alimentation en eau potable sera rétablie dès l'achèvement des travaux. La SEOR saisira l'occasion de cette coupure pour procéder à des travaux de maintenance de ses ouvrages au niveau de la localité Mdabra relevant de la commune de Mers El Hadjadj afin d'augmenter les capacités de production.

Tlemcen :

Lancement de l'identification du cheptel bovin

Une opération pilote visant l'identification du cheptel bovin a été lancée, jeudi dernier, à travers la wilaya de Tlemcen, par les services vétérinaires, a-t-on appris de la Direction des services agricoles. L'objectif de cette opération, menée en collaboration avec la Chambre d'agriculture, est l'identification des bovins et surtout le suivi de l'animal depuis sa naissance. C'est aussi un outil quotidien de gestion sanitaire et de connaissance des origines au niveau du cheptel. Ainsi, grâce aux étiquettes contenant des puces électroniques placées sur l'oreille de chaque vache, l'Algérie disposera de cartes spéciales pour tout le cheptel. Cela permettra, a-t-on expliqué, la tenue à jour du registre d'identification du cheptel bovin et son mouvement même au niveau des abattoirs. Ce recensement à travers la wilaya verra la mobilisation de quelque 80 vétérinaires du secteur public et privé. Un quota de 60.000 étiquettes a été destiné à Tlemcen, qui compte quelque 40.000 têtes bovines, pour mener à bien cette opération en cette période marquée par une large campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse.

Mostaganem - Ansej :

Financement de 270 projets depuis 2019

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) de la wilaya de Mostaganem a financé, depuis 2019, quelque 270 projets. Depuis l'année dernière, pas moins de 271 projets ont été créés, à Mostaganem dans le cadre du dispositif Ansej, dans différents secteurs générant ainsi plus de 560 postes d'emploi directs. Il a été procédé, durant la même période, au financement de 132 projets dans les domaines des services et artisanat, 117 dans le secteur du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH) et 22 autres dans l'agriculture. L'antenne de wilaya de l'ANSEJ a lancé, depuis le 10 septembre dernier, des journées de sensibilisation sur les micro-entreprises et l'entreprenariat en faveur des zones d'ombre touchant à ce jour 16 douars des communes de Mansourah, Sayada, Mazagran, Ain Tedeles, Stidia et Mostaganem. Ce travail de proximité, basé sur les règles du travail de terrain et participatif, permettra d'élaborer un diagnostic précis pour réussir le développement local dans les zones isolées et multiplier les opportunités d'investissement dans ces zones en créant diverses activités au profit des jeunes et des citoyens. La manifestation vise à ancrer la culture entrepreneuriale parmi les porteurs de projets et à soutenir le lever de gel des activités dont l'agriculture et les services, à l'exception des transports mais aussi à soulever les préoccupations des jeunes, a en ce qui concerne le foncier agricole et les locaux à usage professionnel et commercial, et la disponibilité du matériel roulant. Lors de ces journées d'information, la nouvelle stratégie adoptée par le secteur a été introduite et l'approche économique de l'ANSEJ a été expliquée en exhortant les jeunes à créer des micro-entreprises et à bénéficier des conventions signées entre l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes et différents partenaires.

Projet de création d'une école nationale supérieure d'agriculture intelligente

L'Université "Ibn Khaldoun" de Tiaret envisage la création d'une école nationale supérieure d'agriculture intelligente, a-t-on appris auprès du recteur, chargé de la prospective, du développement et de l'innovation. Le recteur a indiqué que l'Université "Ibn Khaldoun" a proposé la création d'une école nationale après avoir bénéficié d'équipements et de services au profit des enseignants dans le cadre du programme "Erasmus" financé par les universités de l'Union européenne dans le domaine de l'agriculture intelligente. Dans ce cadre, l'Université "Ibn Khaldoun" prévoit, dans les prochains jours, les équipements de la future Ecole nationale d'agriculture intelligente, drones, des caméras thermiques et des systèmes de suivi des cultures, le développement des cultures agricoles intelligentes, a-t-il ajouté. Le recteur, qui est coordonnateur du programme "Erasmus" pour la région, a indiqué que le siège de l'annexe universitaire à Souk Ahrach, la future Ecole, qui devra contribuer à davantage de recherches et de formations que Tiaret est considéré comme wilaya agricole productive. Le recteur a souligné que le dossier de création de cette Ecole sera soumis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique. La future école sanitaire exceptionnelle liée au coronavirus a contracté un master international du programme Erasmus jusqu'à la fin de l'année 2021 à l'Université de Tiaret. Dix enseignants de l'Université de Tiaret ont une formation dans les universités européennes dans les domaines de la pédologie, d'intelligence artificielle et de l'agriculture intelligente. Le recteur a encadré de l'école et des projets de master international en agriculture.

Batna

Rencontre régionale l'exécution du projet d'irrigation complémentaire la filière céréalière

L'exécution du projet d'irrigation complémentaire dans la filière céréalière a fait l'objet d'une rencontre régionale tenue, lundi, à l'Ecole nationale des forêts (ENAF) de la ville de Batna, avec la participation de sept wilayas de l'Est du pays. Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté les directeurs des services agricoles des wilayas de Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi, Tébessa, Mila, Sétif et Bordj Bou Arreridj, des représentants des Chambres et des conseils interprofessionnels de ces régions ont mis en exergue l'importance de l'irrigation complémentaire dans la rationalisation des ressources hydriques, en sus du renforcement de la capacité de production de la filière céréalière en tant que produit stratégique en matière de sécurité alimentaire. Le directeur du développement des zones arides et semi-arides au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Salah Chouaki a affirmé que cette rencontre est la "troisième du genre" après celles

tenues à Médéa et Ain Temouchent alors qu'il a rencontré mardi à Guelma, et une dernière à Tlemcen. Le directeur a souligné que d'autres rencontres dans les wilayas du Sud sont prévues. Dans ce contexte, que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a décidé d'étendre les périmètres d'irrigation complémentaire à toutes sortes à raison de 20.000 ha par an conformément à la stratégie nationale élaborée à cet effet. Il a ajouté que ces objectifs nécessitent de faire des efforts concertés des différentes parties prenantes de la profession en matière de ressources naturelles octroyées. Un accompagnement durable des producteurs de la saison agricole sera également assuré par des équipes composées de spécialistes du domaine, dont des agronomes et des chercheurs, de coopératives céréalières, des directions des services agricoles, des Chambres d'agriculture, des cadres du secteur des ressources en eau, à combler les obstacles rencontrés par les agriculteurs. M. Chouaki. La même source a indiqué, en conclusion, que la rencontre, dans le cadre du programme élaboré par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant essentiellement à renforcer la filière céréalière. De son côté, le directeur d'agriculture, Athmane Briki a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre comme une occasion pour débattre des moyens de sécuriser la production céréalière par une irrigation complémentaire. Cette journée s'inscrit dans le cadre d'une série d'informations abritées périodiquement par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes.

ationale elligence



de créer une école nationale du vice-recteur de l'Université, orientation. M'hamed Maatoug un projet de création de cette mais aussi d'une formation au Erasmus" de coopération avec e de mobilité et d'enseignement n" devra réceptionner, dans les nationale supérieure dont des géographiques utilisés dans le fait savoir le même responsable, pour l'Université de Tiaret. Il a gueur sera reconverti à celui de recherches scientifiques, d'autant par excellence. M. Maatoug a trouve actuellement au niveau erche scientifique. La situation nt au report de la formation en a prochaine année universitaire ité de Tiaret ayant bénéficié de es domaines des sciences de appliquée, constitueront le staff al dans le domaine de la micro-

M.T

ale sur gramme ntaire dans ière

l est prévu la tenue d'une autre Tizi-Ouzou, et ce, en attendant ur l'irrigation complémentaire. ture et du Développement rural complémentaire aux céréales de formément à la feuille de route s pourraient être dépassés grâce prenantes du secteur et de la les, financières et techniques agriculteurs tout au long de la des commissions techniques es cadres d'instituts techniques es, des filières agricoles, des ores d'agriculture ainsi que les ndition que les carences soient riculteurs surmontés, a souligné outre, que cet objectif s'inscrit inistère de l'Agriculture et du améliorer la productivité de la le l'Ecole nationale des forêts, de cette rencontre qui constitue développer cette filière et de ation complémentaire, ajoutant e rencontres de formation et ENAF.

Jijel : Plusieurs infrastructures éducatives opérationnelles à la prochaine rentrée scolaire

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Jijel devrait être renforcé lors de la prochaine rentrée scolaire 2020-2021 par de nombreuses structures éducatives relevant des trois paliers, a-t-on appris auprès des services de la Direction de l'éducation. La rentrée scolaire 2020-2021 verra l'ouverture de nouveaux établissements d'enseignement, ainsi que la mise en service de plusieurs cantines scolaires et classes d'extension. Il s'agit de la réception de six (6) lycées dans les communes de Settara, El Milia, Kheiri Oued Adjoul, Jijel, ainsi que dans les localités de Bazoul et El Aouana (commune de Taher), a-t-on détaillé de même source. S'agissant du cycle moyen, un nouveau collège d'enseignement moyen (CEM) sera réceptionné dans la localité de Bazoul (commune de Taher), en sus de deux classes d'extension au CEM Gueriba Amar (commune d'Eraguene), a-t-on souligné. Le palier primaire sera également renforcé à la faveur de la réception de cinq (5) nouveaux groupements scolaires dans les communes de Taher à la cité des 400 logements, à Ziama Mansouriah dans le quartier Gamhoun, à Kaous dans la localité El-Chadia, El-Ancer (localité de Belghimouz) et au chef-lieu de wilaya (localité Harathen), selon la Direction de l'éducation. Au titre de la rentrée scolaire 2020-2021, le secteur de l'éducation verra également la réception de plusieurs classes d'extension à travers les différentes communes de la wilaya de Jijel.

Messaoud. Chiheb

Guelma : Plus de 500 agriculteurs bénéficient du crédit R'fig avant la campagne labours-semailles

Plus de 550 agriculteurs activant dans la filière céréalière de Guelma ont bénéficié, avant le lancement de la campagne labours semailles 2020-2021, du crédit R'fig, destiné à soutenir l'investissement agricole, estimé à 880 millions, a-t-on appris, auprès de la Direction régionale de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR). Le vice-président de cette Direction qui gère les wilayas de Souk Ahras et Guelma, Mohamed Medour, a révélé que la réception des dossiers des agriculteurs désireux de bénéficier du crédit R'fig a exceptionnellement débuté cette année le 16 août au lieu de la mi-septembre, expliquant cela par l'application des mesures préventives contre la propagation du Coronavirus. Il a ajouté que le nombre de dossiers validés depuis l'ouverture du guichet unique reflète l'engouement des céréaliculteurs de la région en raison du soutien financier de l'Etat visant la promotion du secteur agricole avant d'indiquer que ce nombre devrait bondir avec le début de la campagne labours semailles pour dépasser les 1000 dossiers validés. "La hausse du nombre de bénéficiaires du crédit R'fig en comparaison à l'exercice précédent 2019-2020 est le fruit des mesures prises par la BADR pour étoffer sa présence dans la région et se rapprocher des agriculteurs avec notamment l'ouverture d'une nouvelle agence dans la commune de Heliopolis pour recevoir les agriculteurs des communes de Kelâa Boussebâa, Nechamia, Lefdjouj et Bouâti Mahmoud", a-t-on encore souligné. Selon le même responsable, près de 85% des crédits R'fig octroyés au titre de la saison 2019-2020 ont été jusque-là recouverts. Par ailleurs, la valeur de ces crédits octroyés par cette Direction au profit de 1.448 agriculteurs lors de l'exercice précédent s'élève à plus de 2 milliards de dinars.

Hammou Zitouni

Khenchela : Raccordement de 124 régions d'ombre au réseau d'électricité

Les services de la wilaya de Khenchela et la Direction de l'énergie ont établi conjointement un programme de travail pour le raccordement de 124 régions d'ombre au réseau électrique au cours des quatre prochaines années, a indiqué le directeur local de l'énergie, El Mouled Benslimane. Des fiches techniques viennent d'être élaborées pour le raccordement de 6464 foyers répartis sur 124 régions d'ombre "avant fin 2024" et ce en application du programme visant à prendre en charge les régions d'ombre des 21 communes que compte la wilaya de Khenchela, le même responsable. L'opération devrait mobiliser une enveloppe financière de près de 1,025 milliard de dinars, a indiqué M. Benslimane, relevant que dans le cadre de la dotation financière versée par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales au profit de la wilaya de Khenchela, un budget de 97 millions de dinars a été alloué au raccordement au réseau électrique de 311 maisons réparties sur six régions d'ombre "avant la fin de l'année en cours." Le programme établi le mois dernier par les services de la wilaya et la concession de distribution de gaz et d'électricité prévoit le raccordement de 536 foyers dans neuf régions d'ombre au réseau électrique pour un montant de 130 millions de dinars. Par ailleurs, sur la période 2022-2024, la direction de l'énergie entend, à travers son programme de travail, raccorder au réseau énergétique 5617 foyers répartis sur 109 régions d'ombre pour une enveloppe de 1,004 milliard de dinars.

Souk Ahras-ANSEJ : Signature de 11 conventions entre l'ADE et des micro- entreprises

L'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Souk Ahras vient de signer 11 conventions avec des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif Ansej en vue de promouvoir la sous-traitance dans les métiers liés à l'eau, a annoncé le directeur de l'antenne locale Ansej, Fayçal Belhachemi. Les 11 micro-entreprises interviendront notamment pour la réparation des fuites d'eau, les raccordements individuels au réseau, la pose et le remplacement de compteurs dans 20 communes dont les réseaux d'eau sont gérés par l'ADE, qui a précisé que 40 emplois ont été générés, au titre de ces conventions. Aussi, 95 micro-entreprises devront conclure des conventions par l'ADE, assure M. Belhachemi selon qui cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une convention conclue entre l'Ansej à la Direction générale de l'ADE dont l'objectif est l'amélioration du service public de distribution d'eau potable et la lutte contre les fuites d'eau. Une rencontre a été tenue au profit des micro-entreprises conventionnées en vue de leur expliquer la nature des actions dont elles ont la charge et les critères techniques de leur exécution. L'ADE de Souk Ahras compte 77.130 abonnés dont 88,35 % disposant de compteurs et 11,65 % soumis au régime forfaitaire, selon la chargée de la communication de l'entreprise, Nabila Lemouchi qui a indiqué que la wilaya compte 100 châteaux d'eau totalisant une capacité de 80.250 m3, un réseau principal de distribution de 425 km et un réseau secondaire de 1.230 km.

Sétif : La Société des ciments d'Ain El Kebira fait don de trois lits de réanimation équipés au profit de l'Hôpital Bougaâ

La Société des ciments d'Ain El Kebira (SCAEK) de la wilaya de Sétif a fait don de trois (3) lits de réanimation équipés au profit de l'Etablissement public hospitalier, EPH- Said Aouamri de Bougaâ, a annoncé le chargé de la communication de cette entreprise économique. "Cette initiative vise à renforcer le secteur de la santé dans la wilaya de Sétif et s'inscrit dans le cadre des efforts de solidarité déployés pour faire face à la propagation du nouveau coronavirus", a indiqué Khemissi



Rahal. L'opération s'inscrit également dans la continuité des initiatives effectuées dernièrement par la SCAEK au profit du secteur de la santé, entre autres, l'installation de deux réservoirs d'oxygène au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mohamed Abdennour Saâdena et la dotation de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Cheghboub Abdallah (commune d'Ain El Kebira) d'une ambulance équipée en sus d'un ensemble de matériel de désinfection, de nettoyage et de vêtements de protection entre autres.

Skikda : Arrêt total de la station de dessalement, suspension de l'AEP dans quatre communes

L'approvisionnement en eau potable (AEP) a été suspendu lundi dans quatre (4) communes de la wilaya de Skikda suite à "l'arrêt total de la station de dessalement", a rapporté la société de l'Algérienne des eaux (ADE). Les communes de Skikda, Hamadi Krouma, El Hadaiek et Filfila seront affectées à partir d'aujourd'hui par la suspension de l'AEP "en raison de l'arrêt de la station de dessalement pour des travaux d'entretien et de maintenance périodiques, nécessaires au bon fonctionnement de la station", a indiqué le responsable de communication auprès de l'ADE, Samir Kias. Il a rappelé que la station constitue la principale source d'alimentation en eau potable de ces communes. "Les travaux de maintenance devront se poursuivre durant 48 heures et l'approvisionnement des habitants des communes concernées reprendra progressivement dès l'achèvement de l'entretien et la reprise des activités de cet ouvrage hydrique", a détaillé le responsable. Par ailleurs, il a révélé que l'entreprise publique de l'Algérienne des Eaux de Skikda a réquisitionné plusieurs réservoirs d'eau pour approvisionner les structures vitales, notamment les hôpitaux, pendant la période de suspension.

Boumerdes : Le suspect avoue avoir battu et brûlé la jeune Chaïma

Le suspect dans l'affaire du meurtre de la jeune Chaïma a avoué avoir battu la victime, avant de l'asperger d'essence puis de mettre le feu à son corps, dans un endroit désert de la sortie ouest de la commune de Thenia, à l'est de Boumerdes, a affirmé, lundi le procureur de la République près le tribunal de Boumerdes. Cette déclaration fait partie du communiqué sur l'affaire du meurtre de la jeune Chaïma, originaire de la commune de Reghaia (Alger), extrait de l'enquête préliminaire lu à la presse, par Hamache Khaled, procureur de la République près le tribunal de Boumerdes, qui était accompagné du chef du groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya. Toujours selon le même communiqué, cette affaire remonte au 2 octobre 2020, quand le suspect Dh.A (19 ans) s'est présenté aux services judiciaires de la gendarmerie nationale à Thenia, pour signaler que son amie Chaïma (19 ans) a été victime de brûlures au niveau d'une station d'essence désertée. Le suspect a, aussi, déclaré dans cette même plainte, qu'il était sur les lieux, avec la victime le 1 octobre courant, et être resté avec elle sept minutes, avant d'aller chercher de la nourriture. Après avoir parcouru près de cinq mètres, il a vu de la fumée monter du lieu où se trouvait son amie, et il s'est enfui, a-t-il dit, avant de se présenter le lendemain pour signaler ces faits aux gendarmes. Selon le procureur de la République, le suspect est revenu sur ses dires, suite à l'exploitation de différentes informations relatives à l'affaire. Ainsi le suspect a avoué que la victime, qu'il connaît depuis 2017, l'a contacté le 1 octobre courant, et ils se sont mis d'accord pour se rencontrer. Suite à quoi il a loué une moto, a-t-il dit, et il est allé la chercher depuis la ville de Reghaia. Le communiqué ajoute que les deux concernés sont arrivés vers 15h00 à la station d'essence désertée de l'entrée ouest



de la ville de Thenia. Après avoir eu un rapport intime avec elle, le suspecta battu la victime, qui a perdu connaissance. C'est alors qu'il se rendit à une station d'essence mitoyenne, d'où il a ramené une bouteille de plastique remplie d'essence, dont il a aspergé le corps de la fille, avant d'y mettre le feu, puis de quitter les lieux. L'examen du cadavre de la victime découverte brûlée et allongée face à la terre, a permis de faire le constat, selon la même source, de "la présence de coups et blessures à l'arrière de la tête, outre une importante plaie en haut de sa cuisse gauche". Après investigations, les parties en cause dans cette affaire ont été transférées, lundi,

devant le parquet de Boumerdes, a indiqué le procureur de la République, signalant l'interrogatoire du suspect, avant sa présentation devant le juge d'instruction, comme stipulé par l'article 67 du code de procédure pénal concernant la demande d'ouverture d'enquête. Selon le même communiqué, le juge d'instruction a retenu contre le suspect les charges suivantes "viol, et homicide volontaire avec préméditation et guet apens, en utilisant la torture", et "actes sauvages". Le juge d'instruction a ordonné sa mise en détention à l'établissement pénitentiaire, jusqu'au parachèvement de l'enquête, puis son jugement.

Tipasa

Reprise des activités sanitaires et des interventions chirurgicales au niveau des établissements sanitaires

La direction de la santé et de la population (DSP) de Tipasa a annoncé, lundi, la reprise, à compter du mois en cours, des interventions chirurgicales au niveau des établissements sanitaires de la wilaya. Selon la cellule de communication de la DSP, il s'agit des activités médicales et de soins, ainsi que des interventions chirurgicales, dont la chirurgie pédiatrique, la neurochirurgie, la chirurgie générale, et la chirurgie maxillo-faciale qui ont repris au niveau des établissements publics hospitaliers (EPH) de Tipasa, Hadjout, Koléa, Gouraya et Sidi Ghiles. La reprise concerne, également, les établissements spécialisés, à l'instar de l'hôpital mère-enfant de Tipasa, et les hôpitaux psychiatrique et de neurochirurgie de Nador et Cherchell, selon la même source, qui a lancé un appel aux citoyens, en vue de se rapprocher de ces établissements pour les démarches de soins et prendre rendez-vous, entre autres. En outre "les examens médicaux spécialisés et la vaccination se poursuivent normalement au niveau des établissements publics de santé de l'proximité de Tipasa, Bou Ismail, Cherchell et Damous, suivant les rendez-vous fixés pour chacun", a informé la DSP. Sur un autre plan, la même source a réitéré l'impératif du strict respect des mesures de prévention du coronavirus (Covid-19), qui "sévit toujours, même si les dernières statistiques font état d'une baisse des cas d'atteinte et du rétablissement de centaines de patients, grâce au protocole sanitaire mis en place par le ministère de tutelle, en application des recommandations du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus". Les citoyens ont été, à ce propos, mis en garde contre le "relâchement" d'application des mesures barrières contre la Covid-19, constaté dernièrement, à travers l'abandon du port du masque protecteur et des mesures de distanciation physique au niveau des places publiques, des locaux et centres commerciaux et de certains bus de transport de voyageurs. "Ce qui pourrait en-

traîner l'enregistrement de nouvelles contaminations".

Oléiculture

Bouira exporte ses premières quantités de l'huile d'olive vers l'Europe

Un investisseur agricole de M'Chedallah (Est de Bouira) a exporté vers l'Europe les premières quantités d'huile d'olive pour l'année 2020, après plusieurs mois de confinement dû à la pandémie de la Covid-19, a indiqué le président de l'association des oléiculteurs de la wilaya de Bouira, Arezki Toudert. "Pour cette année, l'investisseur Ithri Olive qui est de la région de M'Chedallah, a exporté une quantité estimée à 20 000 litres d'huile d'olive en deux opérations d'exportations menées à partir du port de Jijel en juillet et septembre derniers", a expliqué M. Toudert. Selon les détails fournis par le même responsable, cette modeste quantité d'huile d'olive a été exportée vers la France, la Belgique et l'Angleterre. "Ces deux opérations sont les premières pour l'année 2020 après plusieurs mois de confinement dû à la pandémie de la Covid-19", a-t-il souligné. Le même investisseur agricole compte exporter davantage dans les prochaines semaines. "La région de M'Chedallah a enregistré cette année une stagnation dans la production et la vente d'huile d'olive. Cette exportation peut donc l'aider à pénétrer d'autres marchés extérieurs dans les prochaines opérations", a fait savoir M. Toudert. Bouira jouit d'un important potentiel en matière de production oléicole, notamment pour la partie Est de la wilaya. "Nous sommes en train de travailler avec les oléiculteurs pour développer et promouvoir davantage la production de l'huile d'olive et son exportation", a souligné M. Toudert. "Des formations sont initiées chaque année au profit des oléiculteurs de la wilaya afin de les informer sur les nouvelles pratiques agricoles pour protéger leurs productions et améliorer la qualité de leurs produits", a-t-il dit. Durant la saison oléicole 2019-2020, la production de l'huile d'olive a dépassé les 9 millions de litres dans la wilaya de Bouira. "Ce chiffre est en baisse par rapport aux années précédentes. Cette diminution s'explique, notamment, par les maladies et les conditions météorologiques défavorables.

Tachakourt Semai

Les bénéficiaires de la cité AADL 400 et 800 logts crient à «l'arnaque»



Les habitants des cités des 400 et 800 logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), à Bouira, se plaignent du l'inexistence des commodités et de la dégradation des équipements. «Les ascenseurs sont d'une qualité médiocre et tombent souvent en panne. Sur la fiche descriptif, il est mentionné que les cabines peuvent contenir 8 personnes, or en réalité, elles sont trop exigües. A peine 3 personnes peuvent l'utiliser à la fois sans parler des pannes répétitives», dira Réda, un des représentants des bénéficiaires de la cité des 400 logements. Selon lui, il ne se passe pas un jour sans qu'un incident ne se produise. «Une vieille dame s'est retrouvée bloquée dans l'ascenseur au 8e étage et elle a failli mourir dedans si ce n'est l'intervention des voisins. L'utilisation de ces ascenseurs est un risque à prendre, surtout lors de la descente. Ce qui renseigne de la mauvaise qualité des équipements installés», rajoute notre interlocuteur. Farid, un autre résident de la cité des 400 logements énumère plusieurs autres problèmes, à l'ins-

tar de celui des malfaçons dans la réalisation des logements. «La plupart des habitants ont refait l'intérieur de leur maisons à cause du bâclage des travaux. Nous sommes victimes d'une arnaque. On nous impose aussi le paiement de 3000 DA de frais de services alors que ces services n'ont jamais été assurés. Nous ne disposons même pas de bacs à ordures, ni de parabole collective, ni d'éclairage dans les escaliers. Les interphones sont tous en panne, aucun paratonnerre n'a été installé», déplore-t-il. Même les espaces de loisir et les parkings sont, soit inexistantes ou non encore aménagés. Nos interlocuteurs précisent que l'administration de l'AADL à Bouira a été saisie à plusieurs reprises, mais en vain. Le collectif des habitants a décidé récemment de poursuivre en justice la société en charge de la gestion des deux cités. «Nous avons engagé un huissier en vue d'établir un PV de constat avant d'aller en justice. Nous avons trop souffert», diront des représentants des bénéficiaires des deux cités.

T.S

Connaître les obligations légales pour rédiger une annonce



Une annonce doit avant tout respecter les obligations légales afin que vous ne vous retrouviez pas dans une impasse. Elles sont bien connues des candidats car elles ont fait l'objet de nombreux articles dans la presse et sur la toile. La moindre maladresse dans la rédaction peut nuire à l'image de votre entreprise. La vitesse de circulation de l'information notamment via les réseaux sociaux peut vite devenir un inconvénient et vous pourriez vite par exemple vous retrouver accusé de discrimination. Au-delà du respect de la rédaction de l'annonce, ne sous-estimez jamais le fait que chaque candidat peut épancher ses états d'âme et devenir un influenceur sur les réseaux sociaux. Il peut, à travers un simple message, informer son entourage et bien au-delà sur votre manière de conduire les entretiens et suggérer que vous posez des questions interdites par la loi. Certes, les sites de recrutement vous mettent en garde sur les règles à respecter mais il est important au moment de la relecture de votre annonce de vérifier que vous les avez bien respectées.

La rédaction de l'offre

Les offres doivent être rédigées en français. Cependant, si certains emplois le nécessitent, elles peuvent être rédigées en partie dans une autre langue. De même, la connaissance d'une langue étrangère peut être exigée uniquement si elle est en lien direct avec la compétence nécessaire pour le poste à pourvoir. Le niveau de langue doit être précisé comme « Bilingue », « courant », « notions » et « technique » et doit correspondre au poste proposé. Inutile de demander d'être bilingue s'il s'agit d'un poste qui ne demande que l'utilisation de quelques mots et non un usage quotidien par exemple. Les diplômes et compétences ne peuvent être requis si le lien direct avec le poste à pourvoir n'est pas prouvé. Inutile de demander des compétences informatiques si le poste ne le requiert pas.

Les mentions légales obligatoires sur une offre d'emploi

La rédaction de l'offre d'emploi doit comporter un maximum de précisions pour éviter d'induire le candidat ou la candidate en erreur : la date de publication ou de mise en ligne, le nom de l'employeur, l'intitulé du poste (non discriminant), la description du

poste, la localisation du poste et les horaires de travail (temps complet, temps partiel), la description du profil du candidat recherché, le type de contrat (CDI, CDD, contrat d'apprentissage, contrat intérimaire...) et sa durée. Attention, toute mention approximative sur le type de contrat telles que « CDD suivi d'un CDI », « CDD évolutif », « poste en contrat de travail temporaire en vue d'embauche » n'est pas autorisée, l'adresse de contact pour l'envoi de CV.

Les mentions discriminatoires interdites

Prenez également en compte les mentions interdites en relisant votre annonce comme l'origine, le sexe (certains métiers font exception car l'appartenance à l'un ou l'autre sexe constitue la condition déterminante par exemple pour un rôle dans un film), la situation de famille ou la grossesse, les caractéristiques génétiques, l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée, les opinions politiques, les activités syndicales ou mutualistes, les convictions religieuses, l'apparence physique, le patronyme, le lieu de résidence, l'état de santé ou le handicap qu'il soit physique ou psychologique, la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique de l'intéressé, apparente ou connue de l'auteur de la décision, la perte d'autonomie, la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, la demande d'extrait de casier judiciaire vierge sauf pour certains métiers (la fonction publique) ou les entreprises privées de gardiennage, surveillance, sécurité, transport de fonds, et les employés de banque ainsi que les professions réglementées (avocat, dentiste, médecin, architecte, pharmacien...).

Attention !

Vous devez informer le candidat du processus de sélection : les méthodes, les outils, les interlocuteurs, les questionnaires d'embauche à compléter, les mises en situation, les tests, les jeux... Prendre des précautions afin que les résultats obtenus restent confidentiels dans le cadre du processus de recrutement et soient accessibles au candidat s'il en fait la demande mais aussi de veiller à ce que les méthodes et outils permettant d'évaluer les candidats à un emploi soient en adéquation avec le poste à pourvoir. Inutile de faire passer des tests complexes pour un poste qui ne requiert que des tâches répétitives.

de l'administration
Le Monde
Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Après un coup de frein à cause de la Covid-19,

Des initiatives pour animer la scène culturelle

Plusieurs initiatives individuelles ont marqué récemment la scène culturelle en Algérie, après une suspension des activités ayant duré plusieurs mois, en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, ce qui a amené les artistes et institutions culturelles à travers les différentes wilayas à recourir au net pour diffuser leurs œuvres et spectacles. Dans le domaine littéraire, la maison d'édition «Dar El Izza Wa El Karama» a inauguré une nouvelle librairie Nadji Méga bookstore, la septième de sa chaîne de librairies réparties à travers le territoire national, mais la plus importante en terme d'espace et de titres qui y sont exposés (14 000 titres en plusieurs langues), a affirmé Redouane Lemsioui, l'un des gérants de cette maison d'édition. Cette méga librairie dont le premier objectif est de «promouvoir et de valoriser» le livre est destinée aux différentes tranches d'âge et se veut un espace de rencontre pour les intellectuels, écrivains, créateurs entre autres acteurs de ce domaine», a-t-il poursuivi. Hors capitale et dans le but d'encourager la lecture, l'écrivain Abdelrazak Boukebba a organisé au sein de son association «Fasila» une série de cafés culturels à Bordj Bou Areridj, en procédant également à la distribution d'ouvrages littéraires aux cafés de la ville dans le but de promouvoir le livre et la lecture, lit-on sur la page Facebook de l'écrivain. L'association «Abwab el fan» va aussi dans le même sens, en fournissant des livres à l'un des cafés locaux, une initiative «très appréciée par les Tlemcenien», selon Zitouni Houari Boumediene, président de l'Association. M. Zitouni a souligné que l'objectif de cette initiative «est de mettre la culture au service de la société, en exploitant les espaces ouverts pour la diffusion de la culture de la lecture, à l'ère du numérique». La maison d'édition «Yotoubia publish» avait annoncé sur sa page Facebook l'institution de son prix de créativité et de critique littéraire. Dans le 7e art, la réalisatrice Drifa Mzenner a lancé récemment sa plateforme numérique «Tahya Cinéma» sur Facebook pour aller à la rencontre des différents talents et compétences algériennes dans le domaine du cinéma et de



la télévision. La création de ce site, qui constitue une base de données sur le cinéma et la télévision en Algérie, intervient suite à la participation de la réalisatrice à des ateliers et bourses de formation dans le domaine de la gestion et l'administration des projets culturels organisés par l'Institut Goethe en Algérie et en Allemagne. Quant à l'art plastique, le plasticien Hamza Bounoua a lancé, récemment, sa galerie privée "Diwaniya" à Alger visant à faire connaître les arts plastiques et les différentes expériences artistiques innovantes tirées des arts arabo-musulmans. À Oran, des artistes et des acteurs culturels ont créé, récemment, une galerie d'art contemporain intitulée "Atelier 31", la première du genre selon l'un de ses créateurs, Adil Tandjaoui. La galerie est un laboratoire artistique visant la promotion de l'innovation dans l'art contemporain dans cette ville et un espace de rencontre et d'échange d'expériences entre les plasticiens, les artistes de la récupération, les collecteurs d'œuvres artistiques, les concepteurs, les scénographes et autres, a-t-il dit. S'agissant du théâtre, un "café-théâtre" intitulé "la fourmi" devra être inauguré prochainement à Oran dans le cadre d'une initiative individuelle du groupe hôtelier "Liberté" à Oran lequel sera dédié aux humoristes algériens du "Stand-up" et du "One Man Show". Cet espace devra abriter également les projections de films algériens "une fois par mois", outre l'organisation de café littéraire et de soirées musicales, selon Lalmiri Yahia, employé à l'hôtel en question.

B.M

Mila : Des fouilles illégales conduisent à une découverte archéologique à Yahia Béni Guecha

Des fouilles menées illégalement par des inconnus dans la commune de Yahia Béni Guecha, à l'ouest de Mila, ont conduit à une découverte archéologique dans une exploitation agricole, a-t-on appris du chef du service patrimoine culturel à la direction de la culture, Lezghad Chiaba. Il s'agit d'une galerie souterraine en pierre accessible par une ouverture de 80 cm de diamètre, a précisé le même cadre qui a souligné que les constats faits fin septembre dernier par le service du patrimoine culturel et les ossements humains exhumés appuient la probabilité de l'existence de vestiges funéraires. Le lieu de la découverte se trouve à proximité du site archéologique déjà connu d'Ain Khechba qui figure sur la liste de recensement général des biens culturels de la wilaya, a ajouté Lezghad Chiaba, tout en déplorant le fait que l'opération de fouille illégale a détérioré le squelette qui avait été jeté à l'extérieur de la sépulture. Les services de la direction de la culture ont demandé l'ouverture d'une enquête sur les actes de fouilles illégales sur ce site qui a été photographié et ajouté à la liste de recensement général des biens culturels de la wilaya.

Bechar

Journées de formation théâtrale



L'association culturelle "Rawafid" pour l'Art et le Théâtre de Bechar organise du 19 au 22 octobre à la maison de la Culture de la ville, des journées de formation dans cinq des différents ateliers de théâtre. Ouverts aux amateurs de théâtre, ces ateliers de formation concerneront les arts de, la diction, la préparation du comédien, l'improvisation, la conception et la réalisation des marionnettes et l'art du comédien et de l'acteur, entre théâtre et cinéma. Les personnes désireuses de prendre part à ces ateliers, trouveront dans la page Facebook de l'association le règlement contenant les conditions de participation et une fiche de renseignement à remplir et qu'ils devront soit, envoyer à l'adresse électronique: rawafid.theatre@gmail.com, ou poster sur la page de l'association avant le 15 octobre. Active à l'échelle locale, nationale et internationale, "Rawafid" a produit plusieurs spectacles dont, "Es'sadaqa el moustahila", "Al Sayad" et "Lebhira", ainsi que "Fi intidar el batal" (En attendant le héros), une pièce qui traite de la cause palestinienne, et plus récemment "Chkoun yesmaâ chkoun" un spectacle mis en scène par Hbib Medjahri sur un texte de Abdelkader Arroudj, qui met à nu l'absence de dialogue dans la société et qui a participé à plusieurs rencontres, dont les 8e Journées du théâtre du sud tenues en 2018 à Alger et le Festival du théâtre méditerranéen en Tunisie. Coordinées sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et soutenues par le Fond de promotion des Arts et des Lettres, ces journées de formation visent à promouvoir la tradition théâtrale et les valeurs universelles à travers la pratique du 4e Art, précisent encore les organisateurs.

Révision de la loi sur le cinéma et l'audiovisuel

Première rencontre de coordination

Une rencontre de coordination et de consultation pour "la révision de la loi sur le cinéma et l'audiovisuel" a été organisée lundi à Alger par le secrétaire d'Etat, auprès du ministre de la Culture et des Arts, chargé de l'Industrie cinématographique et de la production culturelle, Youcef Sehairi. Cette rencontre a réuni des acteurs du septième art, des représentants du ministère de la Culture et des Arts et des institutions activant dans le domaine en plus de représentants du ministère de la Communication et de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav). Le secrétaire d'Etat a insisté sur la nécessité "d'impliquer les experts et les acteurs du secteur avant de réviser cette loi" et aboutir à une mouture "régissant" toutes les étapes de l'activité cinématographiques pour "répondre aux attentes de cette période qui exige l'édification d'une industrie cinématographique à même de remplir son rôle social tout en participant à l'économie nationale". Cette rencontre a été une occasion pour "cibler les lacunes de la loi actuelle dont certains articles prêtent à confusion alors que d'autres sont jugés dépassés". Entre autres recommandations de cette première rencontre, citée dans le communiqué, la création de groupes de travail chargés de tenir des réunions périodiques afin d'élaborer une première mouture de cette loi garantissant un environnement de travail idoine et encourageant l'investissement dans le cinéma.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 021373778

0213737128

FAX 0213739559

DÉCISION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

CR Belouizdad : Le Chabab écourte son stage à Mostaganem après la contamination de Bouchar

Le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, a annoncé lundi soir avoir décidé d'écourter le stage de préparation qu'il effectuait à Mostaganem (Ouest) en vue de la nouvelle saison, après la contamination de son défenseur central Sofiane Bouchar au Covid-19. "Aussitôt la contamination du défenseur Sofiane Bouchar confirmée, le club a pris les dispositions nécessaires, en isolant ce joueur du reste du groupe, avant de le placer sous assistance médicale, pour recevoir les soins nécessaires", a indiqué le club algérois dans un bref communiqué. Le Chabab a ajouté que "par précaution, le staff technique, d'un commun accord avec la direction du club, a décidé d'écourter le stage et de rentrer à Alger, où l'ensemble des joueurs et de leur encadrement subiront de nouveaux tests de dépistage" afin de détecter de potentiels nouveaux cas. Pour l'heure, et outre Bouchar, la direction belouizdadie n'a révélé aucun nom supplémentaire, mais selon certains médias, quatre autres joueurs seraient contaminés, dont le meneur de jeu Amir Sayoud. Déjà lors du premier stage à Alger, le CRB avait annoncé un cas positif, celui de Samir Aïboud. Sur un autre registre, le club champion d'Algérie en titre a annoncé la convocation en équipe nationale de son gardien Gaya Merbah, pour remplacer Azzedine Doukha, qui n'a pas pu rallier les rangs des "Verts" en prévision des deux prochains matchs amicaux contre le Nigeria et le Mexique. De son côté, et pour l'heure, la Fédération algérienne de football (FAF) n'a fait aucun commentaire à ce propos.

USM Bel-Abbès : Belmokhtar et Belgherbi, 3e et 4e recrues du club

L'USM Bel-Abbès poursuit son opération de recrutement qu'elle a entamée samedi passée en réalisant deux nouvelles transactions après avoir engagé les attaquants Belmokhtar et Belgherbi, a-t-on appris hier de ce club de Ligue 1 de football. Les deux joueurs, qui évoluaient à l'US Biskra et la JS Kabylie respectivement, ont signé chacun un contrat de deux années, a-t-on précisé de même source. Auparavant, la direction du club de l'Ouest du pays avait inauguré son recrutement par l'engagement du latéral droit Tiboutine (ex-USM Alger) et du milieu offensif Itim (ex-MC Oran). L'arrivée de ces deux joueurs a coïncidé avec la désignation de l'entraîneur Liamine Bougherara à la tête de la barre technique des "Vert et Rouge". Le recrutement se poursuivra étant donné que les dirigeants sont en contacts avec d'autres joueurs, souligne-t-on, ajoutant que le renforcement de l'effectif est devenu une nécessité pour compenser les départs de plusieurs joueurs, à leur tête le buteur de l'équipe, Belhocini, qui a rejoint la formation qatarie d'Umm Salal, dans un transfert libre. Cependant, les responsables de l'USMBA auront besoin de s'acquitter des dettes de leur club envers d'anciens joueurs pour aspirer à qualifier leurs nouvelles recrues, étant donné que leur formation est interdite de recrutement, rappelle-t-on.

Ligue 1 JS Kabylie : Les Canaris entament leurs 3 eme stage à Akbou

La Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) a jeté son dévolu sur la ville d'Akbou, dans la wilaya de Béjaïa, pour effectuer son troisième stage de préparation en vue de la saison footballistique 2020-2021. "Le club est arrivé lundi soir à Akbou et le staff technique a dès lors convié les joueurs à effectuer une séance de décrassage et d'assouplissement musculaire", a indiqué la direction du club dans un communiqué diffusé mardi sur sa page Facebook. Les choses sérieuses en matière de préparation ont commencé depuis lundi pour les camarades de Rezki Hamroune puisque, selon la même source, le staff technique a programmé un travail biquotidien pour hier. Ces deux séances se déroulent au stade OPOW d'Akbou, a encore précisé la direction kabyle, ajoutant que les entraînements auront lieu à huis clos pendant toute la durée du stage. Par ailleurs, les "Canaris" ont annoncé l'arrivée d'une sixième recrue, en la personne de Kaddour Chérif Chaker, le désormais ex-attaquant de l'ASO Chlef. Agé de 23 ans, Chaker a signé un contrat de trois ans au profit de la JSK.

Le mercato de nos pros : Du nouveau pour Benlamri, Ounas et Ghezzal avant le gong final



Les internationaux algériens Djamel-Eddine Benlamri, Adam Ounas et Rachid Ghezzal ont attendu les derniers instants du mercato estival dans les grands championnats pour trouver une nouvelle destination avec l'objectif de relancer leur carrière professionnelle et retrouver l'équipe nationale. D'abord l'un des piliers des "Verts" champions d'Afrique-2019, Benlamri, qui a passé lundi matin sa visite médicale à Lyon avec succès. Le club français a attendu jusqu'à tard dans la soirée pour annoncer le transfert. "L'Olympique Lyonnais informe de l'arrivée du défenseur international algérien et vainqueur de la Coupe d'Afrique des Nations 2019, Djamel Benlamri, en provenance du club saoudien d'Al Shabab. Le défenseur central, libéré de sa dernière année de contrat, s'est engagé pour une année minimum plus une année optionnelle", ont écrit les "Gones" sur leur site internet. En rupture de ban avec les dirigeants d'Al Shabab, l'ancien joueur du NA Hussein-Dey, de la JS Kabylie et de l'ES Sétif a dû racheter sa dernière année de contrat pour obtenir sa lettre de libération. Le joueur de 30 ans devient le 10e international algérien à rejoindre les rangs de l'OL et vient compenser le départ du Danois Joachim Andersen à Fulham (Angleterre), explique le club français, absent cette saison des compétitions européennes. En Italie, le milieu de terrain offensif Adam Ounas (24 ans), qui n'entre plus dans les plans de Naples, a été cédé à Cagliari (Serie A) à titre de prêt avec option d'achat. "Cagliari communique avoir acquis les droits de prestation sportifs du footballeur Adam Ounas en provenance de Naples avec la formule de prêt avec option d'achat", a annoncé le club sarde sur ses différents supports médiatiques.

A Naples, Ounas a disputé 39 matchs et marqué 5 buts, toutes compétitions confondues. Après deux saisons dans le Sud de l'Italie, il a été prêté l'année dernière à Nice (France), où il a joué 19 matchs et signé 4 buts. Même si Ounas a constitué un plan B pour Cagliari qui a viré sur l'Algérien après avoir échoué à récupérer le Belge Radja Nainggolan, les Sardes ne tarissent pas d'éloges sur le joueur des "Verts" : "Technicité, rapidité, sens du but : Ounas est capable d'occuper tous les postes de l'attaque. Il peut même partir de la droite pour ensuite aller plein axe et tirer au but avec son pied préféré, le gauche. (...) Létal dans le un contre un, sa grande habilité à dribbler lui permet d'effacer facilement son adversaire direct et créer ainsi une supériorité numérique à l'avantage de ses

coéquipiers. Il y a une nouvelle flèche pour l'attaque de Cagliari".

Ghezzal file en Turquie

De son côté, et après un prêt à la Fiorentina où il a soufflé le chaud et le froid, Rachid Ghezzal a opté pour la Turquie et le géant stambouliote Besiktas à titre de prêt pour une saison sans option d'achat. "Notre club a signé un contrat de transfert temporaire avec le milieu de terrain algérien Rachid Ghezzal, en provenance de Leicester City. Nous souhaitons la bienvenue à Rachid Ghezzal, qui, selon nous, fournira des services importants à Besiktas, à la famille Besiktas et lui souhaitons plein succès", a indiqué le 3e du championnat turc la saison dernière. Ghezzal (28 ans) avait rejoint Leicester en 2018 en provenance de l'AS Monaco contre un chèque de 14 millions d'euros, mais n'a joué que 23 matchs sous le maillot des "Foxes", pour seulement 3 buts. Prêté la saison passée à la Fiorentina, l'ancien sociétaire de l'Olympique Lyonnais a connu des premiers mois difficiles avant de devenir l'un des meilleurs joueurs de la "Viola" depuis la reprise post-Covid, grâce à un repositionnement en 8 dans le 3-5-2 mis en place par Giuseppe Lachini. Par la suite, le club anglais aurait refusé de prêter de nouveau l'ailier international algérien à la Fiorentina, préférant l'option de vendre définitivement son contrat contre un chèque de 10 millions d'euros, selon la presse locale, ce qu'il n'a visiblement pas réussi à faire lors d'un mercato plombé par la crise sanitaire. Quant à Youcef Belaïli (Al-Ahly/Arabie saoudite) et Islam Slimani (Leicester/Angleterre), ils peuvent être considérés comme les grands perdants du marché des transferts, même si le mercato n'a pas encore fermé ses portes dans certains pays, où ils peuvent trouver preneur afin de revenir au premier plan. Parmi les solutions encore disponibles, il y a les Pays-Bas (clôture du mercato mardi), le Portugal (mardi), la Suisse (12 octobre), l'Angleterre (16 octobre), la Russie (17 octobre), la Croatie (19 octobre), le Qatar (25 octobre), le Canada (29 octobre) et les Etats-Unis (29 octobre). Si c'est le cas, Belaïli et Slimani peuvent espérer revenir parmi les "Verts" à l'occasion de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe en novembre, dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations-2021 (CAN-2021), décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

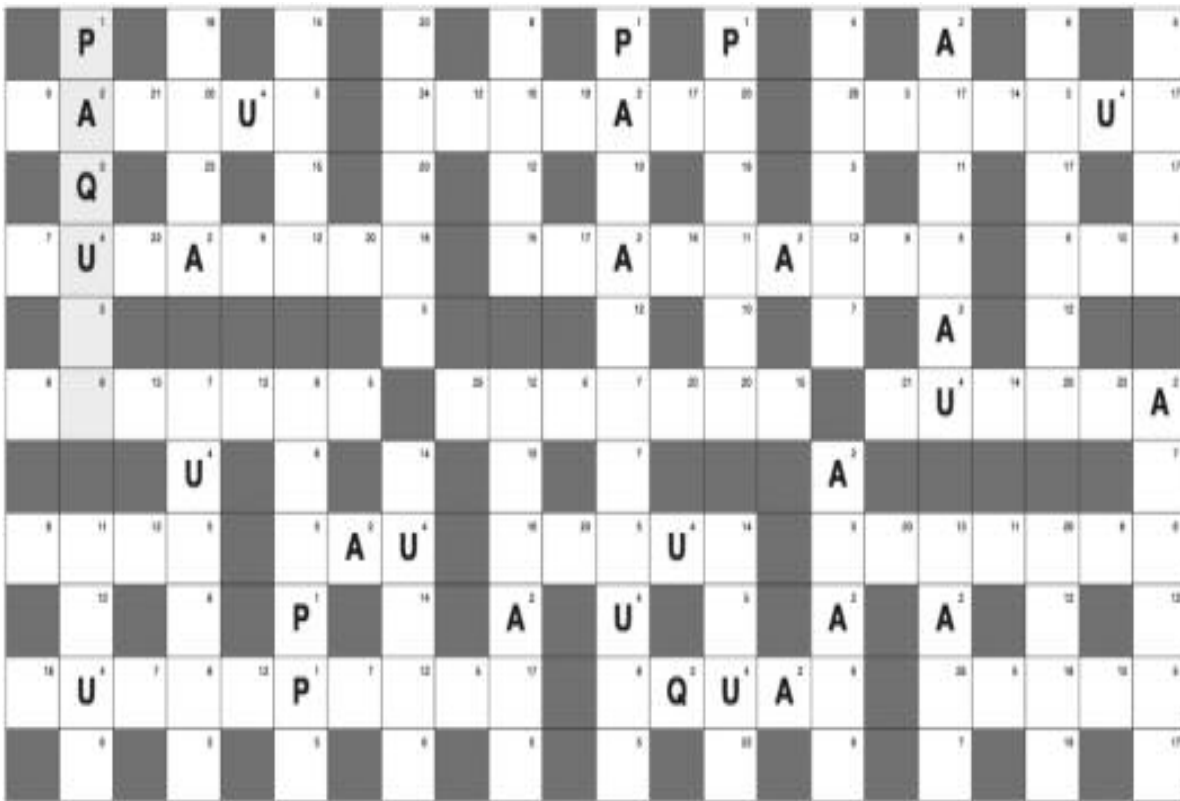
Match amical Algérie- Nigéria en Autriche Les verts à pied d'œuvre à Klagenfurt

En préparation au match amical face au Nigéria, ce vendredi à Klagenfurt, en Autriche, la sélection nationale a entamé, lundi son regroupement au Voco Villach hôtel. Le gros de la troupe, soit une vingtaine de joueurs étaient présents sur le terrain d'entraînement, en présence de tous les membres du staff technique et dans une ambiance détendue. Après le traditionnel speech du coach, Djamel Bel-

madi, la séance a débuté par le rituel échauffement avec ballon puis des tours de piste avant de passer à des ateliers bien concoctés par les membres du staff. Les joueurs ont été scindés en petits groupes pour des travaux spécifiques, dont des jeux avec ballon, des étirements et des oppositions, le tout sous une pluie fine et dans un décor verdoyant idéal.

Bessa N

Mots codés

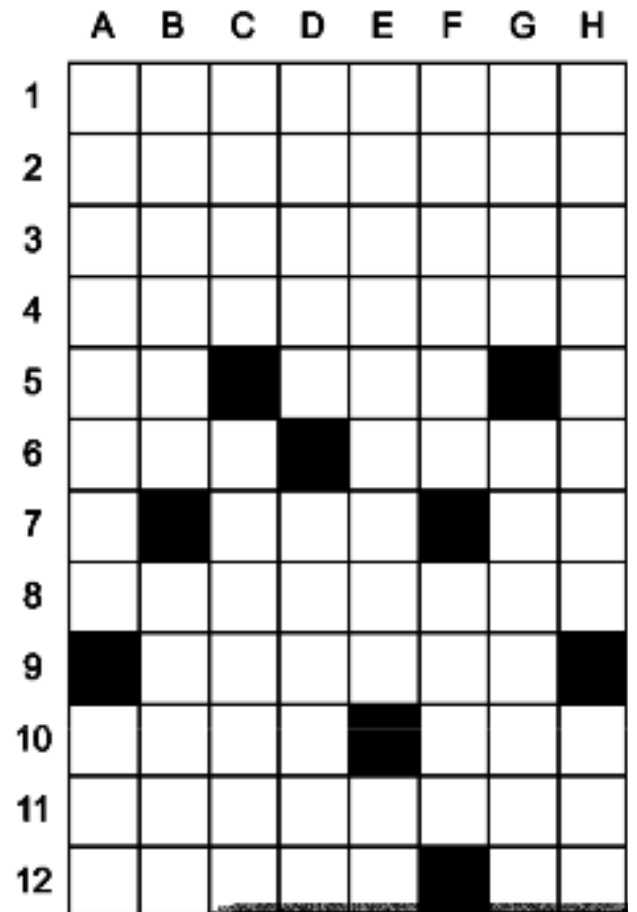


Mots mélangés

AGHA ARRETE CROC
DESORDRE DETOURNE
ELIXIR ELOGES FETE
FIACRE
FLECHER FREINAGE
FRIABLE FRUIT
GRILLOIR HERETIQUE
IDEE LITIERE MAIA
OEILLADE PACOTILLE
PARCOURIR PETOIRE
PLACENTA PLONGEUR
POLENTA
POLTRON PRINCIPE
RAJA
RIVERAINE
ROUSSEUR TRAMER
ULCERER VICTOIRE

A J A R R H R N C F E T E E R E
R A T I I E E O P D R L R I E R
U T N V R X R R E L L I O G H D
E N E E U C I T E I O L A G C R
S E C R O N O L T T L N H B E O
S L A A C U T O E I I L G M L S
U O L I R A C P R E U Q A E F E
O P P N A A I G R R D R U D U D
R E E E P M V F A E T I F E E R

Mots croisés



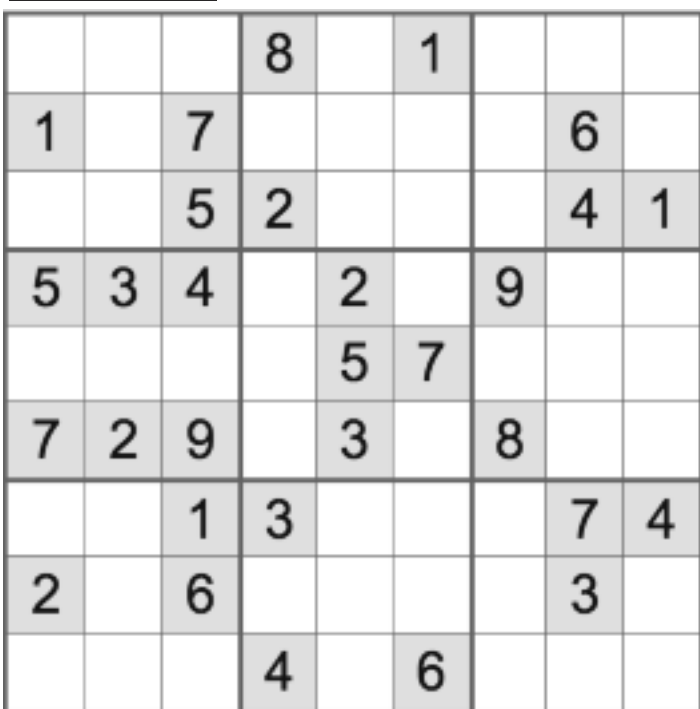
HORIZONTALEMENT :

1. Revenir à de plus justes mesures. 2. Il fait passer la pilule. 3. Molécule vitale pour l'homme. 4. Éclaircissements donnés. 5. Dans l'air du temps. Bon morceau en bouchée. 6. Seul et sans suite. Aura de l'avenir. 7. Troupe avec oriflammes. Ville de Champagne. 8. Petite réunion dansante. 9. Sifflement du micro. 10. Tragiquement disparu. Personnalité de marque. 11. Qui varient selon un indice. 12. S'arrête net. Régiment à pied.

VERTICALEMENT :

A. Elles sont nerveuses en voiture. Dent pas toujours blanche. B. Harnaché pour trotter. Poinçon pour percer le cuir. C. C'est plus qu'assez. Pas du tout courageux. D. Il tourne en turbine. Rainures. E. Spécialistes du placage. Le xénon. F. Instrument de batteur. Le beau n'est qu'une illusion. G. Relatif au feu. Dirigea son Rocher avec Grace. H. Tenté une nouvelle fois. Vingt-troisième lettre grecque.

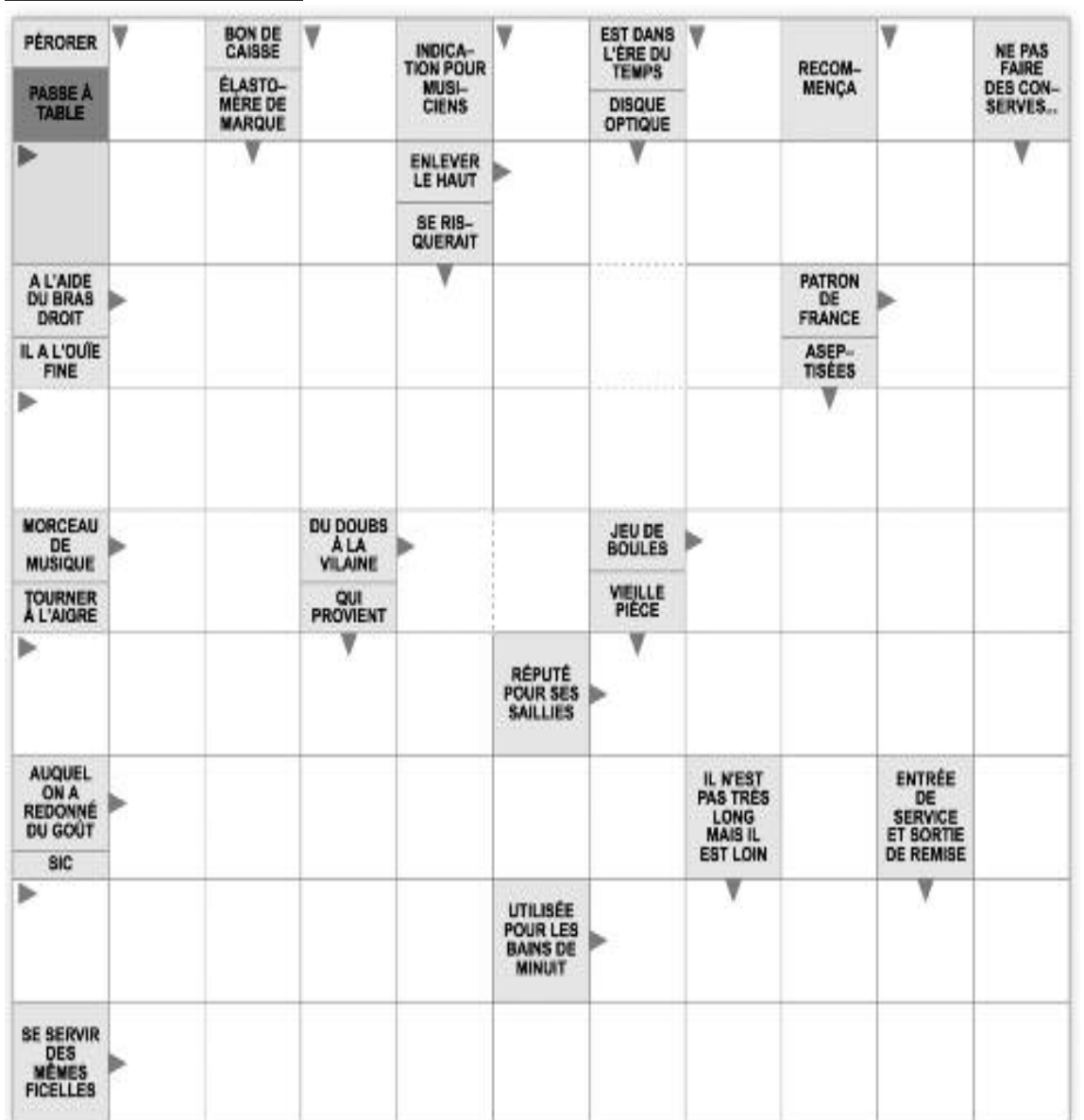
Sudoku



2	8	5	9	1	4	3	7	6
6	3	1	5	8	7	9	4	2
4	7	9	2	6	3	1	5	8
9	5	8	4	3	1	6	2	7
3	2	4	7	5	6	8	1	9
7	1	6	8	2	9	4	3	5
1	4	7	6	9	2	5	8	3
8	9	2	3	4	5	7	6	1
5	6	3	1	7	8	2	9	4

**Solution
sudoku**

Mots fléchés



Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com



LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Coronavirus

129 nouveaux cas, 91 guérisons et 5 décès ces dernières 24 heures

Cent vingt neuf(129) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 91 guérisons et 5 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 52.399 dont 129 nouveaux cas, soit

0,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1773 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 36.763, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.En outre, 25 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 20 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors

que 3 autres ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 25 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

DGSN

Khelifa Ounissi reçoit son homologue espagnol Pardo Piqueras,

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi, a reçu hier son homologue espagnol, Francisco Pardo Piqueras, qui effectue une visite en Algérie. Dans le cadre de la coopération policière bilatérale Algéro-espagnole, une délégation de haut niveau conduite par M. Francisco Pardo Piqueras, le Directeur général de la police espagnole, a effectué une visite en Algérie».

Lors de cet entretien, le chef de la police espagnole a souligné "l'importance que revêt cette rencontre, organisée à l'effet de consolider et de renforcer la coopération bilatérale et d'étudier les problèmes d'intérêt commun". M. Piqueras s'est également félicité de l'"excellence des relations Algérie-espagnole, en matière de coopération dans notamment, les domaines de la formation et du crime organisé

transnational sous toutes ses formes». À l'issue de la réunion, les deux responsables de police ont réitéré leur volonté de "consolider" la coopération policière bilatérale en terme d'"échange d'expériences d'expertises, d'assistance technique mutuelle et de formation spécialisée dans les différentes domaines de police".

Distinction

Le Nobel de médecine décerné à trois découvreurs du virus de l'hépatite C



Le prix Nobel de médecine a été attribué conjointement lundi au Britannique Michael

Houghton et aux Américains Harvey Alter et Charles Rice pour leur rôle dans la découverte du virus de

l'hépatite C depuis la fin des années 70.

Haraga

12 candidats à l'émigration clandestine sauvés au large de Mostaganem

Douze (12) candidats à l'émigration clandestine ont été sauvés mardi au large de la côte est de la wilaya de Mostaganem. Les services de police ont reçu, hier matin vers 11 heures, un appel téléphonique de secours via le numéro vert 1548 de la part d'une personne qui se trouvait au large en compagnie de 11 autres personnes à bord d'une embarcation pneumatique, au nord de la commune de Khadra. Les services en question ont immédiatement alerté le groupe territorial des gardes-côtes, dont les éléments ont réussi à sauver les 12 personnes issues de la wilaya de Chlef et dont l'état de santé est jugé bon. Les rescapés, qui ont



été arrêtés, tentaient une traversée clandestine à partir de la plage "Kef Lasfar" dans la commune de Sidi Lakhdar, freinée en cela, après 05H00 de navigation du point de départ, par une panne dans le moteur de leur embarcation qui commençait à prendre l'eau à une distance de 3,30 miles

marins (6 km) au nord de la commune de Khadra. Les 12 personnes ont été reconduites au port de Mostaganem pour les procédures d'usage dans de telles circonstances, en attendant leur présentation ultérieurement devant les instances judiciaires concernées,

Sûreté d'Alger:

Confusion sur le nombre de contamination dans le monde

1,037 million de morts et plus de 35 millions de cas :

La pandémie a fait au moins 1,037 million de morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP lundi. Plus de 35,2 millions de cas ont été officiellement comptabilisés. Les Etats-Unis sont le pays comptant le plus de morts (210.117), devant le Brésil (146.675), l'Inde (102.685), le Mexique (81.877) et le Royaume-Uni (42.350). Le directeur des urgences sanitaires de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé qu'environ 10% de la population mondiale pourrait avoir été contaminée, soit environ 780 millions de personnes, bien plus que les chiffres officiels.

Donald Trump sort de l'hôpital :

Le président américain Donald Trump, malade du Covid-19, est sorti de l'hôpital lundi et a défendu une nouvelle fois sa gestion critiquée de la pandémie tout en annonçant son intention de reprendre « bientôt » la campagne pour sa réélection. A peine revenu à la Maison Blanche, il est apparu sur le balcon et a ostensiblement ôté son masque. Le médecin de la Maison Blanche, Sean Conley, a cependant prévenu que le président américain, qui aura été hospitalisé trois jours, n'est « peut-être pas encore complètement tiré d'affaire », même si l'équipe médicale se veut « prudemment optimiste » mais ne serait pas totalement soulagée avant une semaine.

« Alerte maximale » à Paris :

Bars fermés, congrès interdits, restaurants soumis à des règles sanitaires plus strictes : le préfet de police de Paris Didier Lallement a annoncé des mesures restrictives à compter de mardi pour faire face à la progression inquiétante du Covid-19 dans la capitale française et en proche banlieue. « Ce sont des mesures de freinage car l'épidémie va trop vite. Il faut la freiner avant que le système de soins ne soit débordé », a expliqué lundi Didier Lallement tandis que la maire de Paris Anne Hidalgo a estimé que la situation sanitaire était « très grave » dans sa ville.

Irlande durcit également ses mesures de prévention :

Le gouvernement irlandais a annoncé lundi soir un durcissement des mesures de prévention pour tenter de contrer la deuxième vague, sans pour autant aller jusqu'au confine-

ment recommandé la veille par ses conseillers médicaux. Les Irlandais ne devront cependant pas quitter leur comté de résidence, le télétravail va redevenir la norme et les restaurants ne serviront qu'en extérieur, alors que les événements festifs en intérieur sont annulés et les services religieux doivent se tenir en ligne.

Trois nouvelles villes partiellement sous cloche en Espagne :

Après Madrid vendredi, trois autres villes espagnoles, Leon, Palencia et San Andres del Rabanedo vont être à leurs tours soumises à un bouclage partiel pour au moins deux semaines, afin de ralentir la progression de l'épidémie. S'ils ne sont pas confinés comme au printemps, les habitants n'ont pas le droit de sortir de leur ville de résidence sauf pour des raisons de première nécessité comme aller travailler, étudier ou se rendre chez le médecin.

Pèlerinage à Kerbala malgré le virus :

La ville sainte chiite de Kerbala, en Irak, a commencé à accueillir des dizaines de milliers de pèlerins dont un grand nombre d'étrangers pour le pèlerinage de l'Arbaïn, malgré la pandémie de Covid-19. Le gouvernement irakien a autorisé l'arrivée de 1.500 pèlerins en avion pour chaque pays. Plus de 375.000 Irakiens ont contracté le virus et près de 9.500 sont morts.

11.000 nouvelles contaminations en Russie :

La Russie a annoncé lundi près de 11.000 nouvelles contaminations par le nouveau coronavirus, s'approchant du pic du mois de mai. Les autorités russes ne prévoient toutefois pas dans l'immédiat de mesures de confinement majeures, jugeant le système de santé en capacité d'assurer l'accueil des malades et les stocks de moyens de protection ainsi que de médicaments suffisants.

Nouveau pic de mortalité en Iran :

Le coronavirus a causé 235 morts supplémentaires en 24 heures en Iran, retrouvant le record quotidien remontant à fin juillet, trois jours après le rétablissement à Téhéran de mesures restrictives contre la maladie. L'Iran, qui a déclaré ses premiers cas de Covid-19 en février, est de loin le pays le plus touché du Moyen-Orient et le nombre total des morts y atteint désormais 27.192, selon le gouvernement.